HKS - Histoire (A. Marchant, 2024-2025)

Chapitre 11 : La France des années 1920 : deuil insurmontable de la guerre ou « année folles » ?

Les années 1920 sont marquées par l'empreinte de la guerre et de son effroyable bilan : destructions, hécatombes, deuil de masse... Tout ceci suscite des interrogations sur la guerre moderne ; sur le monde moderne. La République française est sortie victorieuse et consolidée une fois de plus au lendemain de cette terrible épreuve. Mais, justement, la victoire du système parlementaire républicain aura pour effet pervers de rendre difficile la remise en question de ce système, et toutes les tentatives de réforme politique des années 1920 vont échouer, que ce soit en métropole ou dans l'empire colonial. Sur le plan économique, après quelques années noires en raison de la crise de reconversion (on ne démantèle pas une économie de guerre du jour au lendemain), la croissance économique repart assez rapidement. L'optimisme reviendra dans la seconde moitié de la décennie, avec l'espoir d'une installation durable de la paix grâce à la SDN, et il y aura dans les mondes urbains une volonté de jouir tellement forte qu'on parlera des « années folles », et ce dans plusieurs pays (Au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, on parle de *roaring twenties*).

Examinons : 1/ l'ombre portée de la Grande Guerre par son effroyable bilan et la difficulté de surmonter le ressentiment au début des années 1920, 2/ un bilan de la vie politique intérieure et « impériale » (colonies) dans la première moitié des années 1920, 3/ les « années folles » proprement dites, marquée par l'euphorie et la prospérité, et le sentiment de progresser vers la sécurité collective sur le plan international, mais finalement très courtes (1926-1929), car rattrapée par la crise économique mondiale qui démarre en 1929 (mais abordée au chapitre suivant).

I/L'ombre portée de la Grande Guerre pendant toute la décennie

A/ L'effroyable bilan

1/ La grande « saignée » de 1914-1918 : quel sens donner au sacrifice de la jeunesse française ?

Les morts et le deuil de masse. La guerre a fait environ 1.4 millions de morts parmi les soldats français, sur 9.7 millions de morts militaires sur terre (principalement sur les fronts européens). A cela s'ajoutent des milliers de victimes civiles. Sur une population de 39,6 millions d'habitants en 1913, la France a mobilisé 8,5 millions d'hommes. Les morts et disparus comptent pour 16,74% des effectifs mobilisés, et 3,54% de la population totale. La France est le pays qui a le plus souffert de la guerre, comparativement à sa population. L'Allemagne a perdu 2 millions d'hommes (plus en quantité), soit 3,08% de sa population de 1913 de 64,9 millions d'habitants (moins en proposition). Idem pour la Russie (142 millions d'habitants en 1913, 1,7 million de morts mais « seulement » 1,2 % de sa population totale). L'Autriche Hongrie a également beaucoup souffert : 50,6 millions d'habitants en 1913, 1,5 million de morts, 2,08% de sa population totale. Pour les autres, se reporter au tableau (cf poly). La Grande Guerre a donc été une véritable saignée pour la France. Au recensement de 1921, on compte 39,2 millions d'habitants (dont 1,5 million d'étrangers). C'est un cas rare de véritable diminution de la population et non d'une simple stagnation. On compte également environ 5.5 millions de blessés dont près de 1.2 million de

mutilés. Parmi eux, les « fameuses » gueules cassées, aux visages déchiquetés par les éclats d'obus et pour lesquels chirurgiens et prothésistes vont accomplir des prouesses insoupçonnées. A noter que le « Loto » naîtra pour leur venir en aide : la « Dette », créée en 1927, principe d'une tombola pour rassembler de l'argent pour les associations de gueules cassées (dont beaucoup sont condamnés à une certaine forme de mort sociale) et servant de modèle à la création par l'Etat de la Loterie Nationale en 1933. Les médecins doivent gérer des pathologies nouvelles comme « l'obusite » (Shell Shock, sorte de troubles physiques et psychiques provoqués par les déflagrations continues d'obus), des problèmes neurologiques, des paralysies, des maladies respiratoires, des cas d'aveuglement au gaz, des cas d'amnésie. Enfin, on compte également 1,8 millions de réfugiés en France, dont 1,4 millions de Français déplacés par l'invasion allemande. La guerre fait apparaître un nouveau rapport à la mort. Comme l'a montré l'historien Guillaume Cucher, la guerre a entraîné une « crise de la mort chrétienne » : la guerre a profondément modifié les pratiques de deuil, en inversant massivement l'ordre des générations et en infligeant aux plus âgés la disparition des plus jeunes. Selon lui, avec la réduction drastique de la mortalité infantile en Europe à la fin du XIXe siècle, l'ordre normal des choses était que les enfants enterrent leurs parents. Hors l'inverse va se produire dans plus d'un cas. Et, contrairement aux usages d'un XIXe siècle finissant où l'on mourrait généralement entouré des siens, dans un cadre familier, sur son lit de mort, les soldats de la Grande Guerre n'ont pas été assistés de leurs proches au moment de leur mort dans la boue des tranchées. On assiste alors à une fin de certains « rites anthropologiques de la perte ». Certaines familles perdent quasiment tous leurs fils. Paul Doumer, ex-gouverneur d'Indochine et futur président de la République, avait 5 fils : il en a perdu 4.

L'hécatombe démographique. 20 à 25% des hommes de 20-30 ans sont morts : à l'hécatombe s'ajoute l'effet de « classes creuses », visualisable dans la pyramide des âges françaises jusqu'à la fin du XXe siècle. Ce « trou » dans la démographie générale s'explique par les morts mais aussi par tous les enfants qui ne sont pas nés, leur « père virtuel » étant mort à la guerre. Le déficit de naissances est évalué à environ 1.4 million de cas. A ces pertes s'ajoutent en 1918-1919, entre 210 000 et 450 000 morts dus à la grippe espagnole. L'obsession nataliste renaît de plus belle dans ces conditions. La loi du 31 juillet 1920 interdit et criminalise l'avortement, mais aussi la contraception. L'avortement est un crime passible des Assises. Il faut songer à repeupler, rien ne doit pouvoir empêcher les grossesse d'aboutir. C'est aussi la naissance des politiques familiales. Elles viennent d'initiatives d'abord associatives et privées : l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française, fondée en 1896 (cf chapitre 5), reprend sa propagande nataliste au début des années 1920. « Sans enfants aujourd'hui, plus de France demain » dit une affiche du mouvement en 1925. D'autres organisations sont créées après-guerre sur ce thème comme des ligues catholiques. On peut relever par endroits des initiatives intéressantes : à Strasbourg, l'industriel Charles-Léon Ungemach fait construire et livre en 1926 une cité-jardin de 120 pavillons, « destinée à de jeunes ménages en bonne santé, désireux d'avoir des enfants et de les élever dans de bonnes conditions d'hygiène et de moralité ». Sont prioritaires les familles de trois enfants au moins et les jeunes couples qui s'engagent à avoir leur premier enfant dans l'année de leur emménagement sous peine d'être expulsés. Des caisses de solidarité sont fondées au niveau local. L'Etat institue de son côté une journée des mères de famille nombreuse en 1920, devenue une journée des mères en 1929.

La troublante absence des corps. La France, comme les autres belligérants, fait aussi l'expérience d'un deuil de masse qui est ici renforcé par la singularité de l'absence des corps : la plupart ont été déchiquetés sur le champ de bataille, volatilisés sous la pluie d'obus ou ensevelis à jamais après les pilonnages d'artillerie. Les Etats n'ont pas voulu assurer le retour des corps pour des questions financières : par exemple, les autorités britanniques ont interdit le retour des dépouilles depuis le continent : pris en charge par l'Etat, il eut coûté trop cher ; organisé par des compagnies privées, il aurait créé une inégalité insupportable entre les familles, les plus riches et les plus pauvres. Les Britanniques et membres du Commonwealth (comme l'ANZAC) seront enterrés dans de grands cimetières militaires marqués par des étendues de croix blanches (comme le cimetière militaire canadien de la crête de Vimy, pour ne donner qu'un exemple). En France, les familles réclament de pouvoir enterrer leurs défunts dans les caveaux familiaux, mais la Commission nationale des sépultures militaires et certaines associations d'anciens combattants plaident pour le maintien des corps dans les cimetières militaires au nom de l'égalité républicaine ou de la fraternité des armes. L'écrivain Georges Kimpflin écrit en 1921 « Ne les arrachez pas à la terre de leur martyre ; laissez-les dans leur tombe de gloire! ». Ce qui n'est pas du goût des familles et le débat continue. Il faut attendre la loi du 31 juillet 1920 et le décret gouvernemental du 28 septembre pour que le rapatriement dans les caveaux familiaux soit autorisé – mais le retour des morts ne commence en fait qu'en 1922, et encore pour un tiers seulement des 700 000 corps identifiés (qui déjà ne représentent qu'un mort sur deux). En plus c'est aux frais des familles qui doivent parfois faire des centaines de km pour venir chercher les restes sur les ex-champs de bataille... On compte également environ 600 000 veuves de guerre et environ 986 000 orphelins. La loi du 27 juin 1917 crée le statut de pupille de la nation et la loi du 24 juin 1919 un système de pensions pour les veuves, qui leur permettra de sortir de la misère. Car le remariage est mal vu dans un certain nombre de milieux. A partir de 1925, la pension de veuve de guerre n'est plus versée si la veuve se remarie.

Commémorer les morts. Il faut aussi trouver un sens à l'immense sacrifice consenti et honorer la mémoire des combattants morts. On célèbre alors les morts dans les défilés comme lors de celui du 14 juillet 1919 à Paris. Il y a aussi de grandes cérémonies officielles : le 17 septembre 1927, est inauguré à Verdun l'ossuaire de Douaumont. L'ossuaire est une nouvelle forme de sépulture collective dont la nature rend bien compte de l'horreur de la guerre industrielle qui broie littéralement les corps. A Verdun, un premier ossuaire provisoire avait été ouvert en 1920. Puis des travaux sont entrepris et financés par souscription mais ils trainent. En 1927, ils ne sont pas terminés et l'on peut voir encore les échafaudages sur la « tour des morts » de 46m de haut. Au cours de la cérémonie, on transporte symboliquement le corps de 52 soldats français, représentant chacun un des secteurs de la bataille. On dépose dans le cloître de 137 mètre de long les corps de 130 000 combattants. Une seconde inauguration officielle aura lieu le 7 août 1932 par le président de la République Albert Lebrun. Mais c'est le culte du soldat inconnu qui est l'une des plus grandes inventions mémorielles de l'après-guerre, adopté au début des années 1920 par de nombreux pays anciennement belligérants (sauf pour la Russie et

l'Allemagne). Le culte du souvenir apparaît comme un devoir sacré et le terme « soldat inconnu » renvoie encore à la guerre industrielle et à sa mort anonyme de masse. Déjà, la veille du 14 juillet 1919, le public parisien s'était rendu à l'Arc de Triomphe devant un gigantesque cénotaphe (monument funéraire), puis à la Statue de Strasbourg, place de la Concorde, transformée en monuments aux morts avec un grand cercueil vide symbole des morts du conflit. En 1920, il est décidé de choisir un soldat anonyme qui garantit « l'héroïsme de tous et permet le deuil de tous ». Il est choisi à Verdun, symbole de la résistance et de la ténacité des soldats français. Le ministre de la guerre André Maginot, lui-même mutilé de guerre, délègue le choix à Auguste Thin, simple soldat de la guerre. On lui propose de choisir parmi huit corps exhumés du champ de bataille, anonymes mais authentifiés quand même grâce aux restes d'uniforme comme étant français. Le corps retenu est exposé devant le Panthéon puis amené le 11 novembre 1920 à l'Arc de triomphe. Il est définitivement inhumé le 28 janvier 1921. L'année suivante, le 11 novembre devient un jour férié et à partir du 11 novembre 1923 est institué le rituel quotidien de l'allumage de la flamme qui perdure jusqu'à aujourd'hui. Un peu partout dans le pays, on célèbre également les morts avec l'érection de multiples monuments aux morts. C'est un phénomène massif, extrêmement rapide dans la première moitié des années 1920. Il n'y a guère de village qui y échappe et la liste des morts est parfois édifiante. Le plus intéressant est de voir que chaque commune y va de sa propre création. On peut cependant repérer plusieurs types de monuments : Antoine Prost en a dressé une typologie. Le plus courant est aussi le plus dépouillé : une simple stèle ou un obélisque avec le nom des morts . Mais il existe aussi un « type patriotique » : il est marqué par l'exaltation de la victoire, l'éloge du sacrifice, du patriotisme. Il est propre aux régions conservatrices. Il y a aussi le « type funéraire ». Il évoque la mort, le deuil et la condamnation de la guerre. Dominent les motifs de la mater dolorosa et la pieta, ou la représentation de familles en pleurs. On les retrouve surtout dans les communes de gauche. Bref, monuments aux morts, cimetière militaires et culte du soldat inconnu sont les trois pointes du « triangle commémoratif » de la Grande Guerre (Nicolas Beaupré).

2/ Les dégâts matériels et les enjeux de la Reconstruction (dans le Nord-Est)

Un bilan matériel catastrophique. Les combats et la politique de la terre brûlée qu'ont pratiquée les Allemands ont fait des dégâts considérables. Plusieurs grandes villes du Nord-Est sont en partie détruites : Reims, Saint Quentin, Lille, Cambrai, Arras, Péronne, Amiens, Soissons, Calais, Dunkerque... Environ 620 villages ont été détruits. On établit le nombre de bâtiments détruits à environ 300 000 ; à cela s'ajoutent 500 000 endommagés. Soit 800 000 logements en moins, dont 600 000 maisons et 11 000 édifices publics. On compte 62 000 km de routes détruites et environ 2 500 000 ha de terre agricoles dévastées. 2000 km de canaux sont détruits ainsi que 5000km de voies ferrées. Environ 2.5 millions de tête de bétail ont été perdues. John Maynard Keynes écrit en 1919 lors de son voyage en France : « un voyage à travers les régions dévastées de la France est plus impressionnant pour les yeux et l'imagination qu'il n'est possible de le dire. Durant l'hiver de 1918-1919, avant que la nature ait dissimulé la scène sous son manteau, l'horreur et la désolation apparaissaient aux yeux avec une grandeur effroyable. La destruction était complète. Sur des km, rien ne subsistait [...] Une région dévastée était exactement pareille à une autre : un tas de gravats, un marécage de trous d'obus, des fils

de fer tout embrouillés ». 120 000 ha de terres agricoles ont été classées « zone rouge » et considérées comme impropres à la culture en attendant l'exhumation des restes humains et des débris militaires qui sont sources d'une importante pollution des sols et des eaux au plomb. Le comité central des Houillères évalue à 10 ans minimum la remise à flot du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.

Comment reconstruire ? La destruction lance un débat sur la Reconstruction : faut-il la faire à l'identique ou pas ? Finalement, la Reconstruction se fera à l'identique, mais avec l'utilisation du béton armé pour les infrastructures comme pour le beffroi d'Arras. Cette reconstruction montre l'implication de l'Etat, des acteurs sociaux comme les coopératives, des autorités locales, mais aussi des soutiens caritatifs étrangers : beaucoup de dons affluent des Etats-Unis par exemple La modernisation des équipements profite finalement de la reconstruction, avec des retombées sur les réseaux publics : voies ferrées, routes, électrifications. Les techniques de construction se modernisent aussi, sur l'emploi du béton par exemple. Mais la reconstruction a aussi augmenté la dette de l'Etat, faisant pression sur la masse monétaire et augmentant l'inflation générale. Elle relève de la demi-réussite car elle suscite paradoxalement beaucoup de mécontentements : les poilus sont mécontents de voir les traces de leur martyr disparaître aussi rapidement, les sinistrés sont écœurés par la froideur des procédures administratives par lesquelles il faut passer pour le relogement ou les indemnités, les régions non-dévastées se demandent s'il est nécessaire de dépenser autant pour les régions du Nord-Est. On soupçonne de manière générale l'existence de « profiteurs » de la Reconstruction. Dans son roman Le réveil des morts en 1923, Roland Dorgelès, évoque les habitants des « zones rouges » proches de la destruction totale comme des victimes de la veulerie des escrocs et d'entrepreneurs malhonnêtes, et de l'incompétence de l'administration. L'Etat multiplie à nouveau les emprunts, lançant un nouvel Emprunt national en 1920. Mais la dette contractée par l'Etat devient vite énorme et incontrôlable, surtout que les réparations allemandes n'arrivent pas.. La France, qui voit sa dette tripler, doit 3030 millions de dollars au Royaume-Uni et 3991 millions aux Etats-Unis. L'inflation galopante entraîne une destruction de l'économie de rente, les placements financiers ne rapportent plus autant qu'avant : la bourgeoisie va devoir travailler par nécessité... Ce qui est une vraie révolution pour elle.

3/ L'immigration de travail pour compenser le manque de main d'œuvre... et repeupler la France

Une immigration de travail encadrée par l'Etat français. La reconstruction a besoin de bras et il faut de surcroît compenser les pertes en population active. La croissance naturelle ne suffira pas et on a besoin de travailleurs dans l'immédiat. Une immigration de travail assez importante va alors se mettre en place. Dans les années 1920, la France est au premier rang mondial pour la proportion d'étrangers présents dans sa population, devant même les Etats-Unis (qui eux, il est vrai, effectuent cette décennie-là une fermeture de leur frontière sous l'effet d'un sentiment général de repli xénophobe). Pour autant, la France ne se vit pas comme un pays d'immigration car son modèle politique demeure fondé sur l'assimilation de tous (provinciaux comme étrangers) dans la République une et indivisible. On assiste à la naissance de politique publiques d'immigration de travail. Il n'y avait guère de politique en la matière avant 1914, mais plutôt un ensemble de mesures qui créaient les conditions d'une migration liée au travail. Un lien sur les imaginaires va se faire entre immigration

et force de travail, alors que l'apport migratoire peut avoir aussi pour finalité de combler une atonie de la croissance naturelle. La réglementation s'attache peu à peu à conditionner l'admission au séjour à l'exercice d'une activité professionnelle. Et l'Etat va s'efforcer de contrôler les filières de recrutement, notamment dans une immigration internationale encadrée par des traités bilatéraux entre Etats. L'expérience de la Grande Guerre qui a vu l'Etat s'impliquer pour prendre à bras le corps le recrutement de milliers de travailleurs étrangers pour l'économie de guerre est capitale (cf chapitre précédent). L'introduction de travailleurs étrangers fait en effet l'objet de négociations tant avec les États d'origine qu'avec les organisations patronales. De nombreux accords de travail et d'émigration, via des traités et des conventions, sont signés entre 1919 et 1930 par la France et les pays dits d'émigration (Pologne en 1919, Italie et Tchécoslovaquie en 1920, Belgique puis avec certains pays d'Europe centrale et méridionale). Ces accords réglementent l'emploi des ouvriers étrangers en provenance de ces pays. Ce genre de négociations se faisait uniquement entre entreprises et organisations professionnelles avant 1914 (cf chapitre 8). Ici, l'Etat s'en mêle : il élabore un modèle de contrattype de travail et il ne reste plus, à l'employeur, qu'à spécifier l'emploi occupé par l'étranger recruté. Selon les périodes et selon qu'il s'agisse d'une immigration collective et organisée ou d'une immigration individuelle et spontanée, selon aussi la position des Etats dans le jeu des relations internationales, le rôle et la marge de manœuvre de chacun varient. La convention bilatérale signée avec la Pologne en 1919 permet ainsi la sélection sur place des candidats à la migration, tandis que l'Italie fasciste de Mussolini, après 1922, interdit la venue d'agents recruteurs sur son territoire. Dans le premier cas, les employeurs français ont toute latitude pour pratiquer eux-mêmes la sélection, et ce de façon institutionnalisée ; dans le second, ils s'en remettent aux autorités du pays d'émigration. Les accords bilatéraux portent aussi sur la protection sociale : ils garantissent aux travailleurs étrangers des conditions de salaire et d'assistance semblables à celles des Français.

Mais prise en charge par les organisations patronales. Mais si ces accords trouvent toute leur force c'est parce qu'ils sont mis en œuvre par des organismes qui procèdent à des recrutements collectifs de main-d'œuvre dans les pays avec lesquels des accords ont été passés. En effet, les organisations patronales, fédérées au sein de la Société Générale d'Immigration (SGI) créée en 1924, jouent un rôle clé. La SGI est une société anonyme admettant comme actionnaires tous les groupements d'employeurs, fondée sur l'impulsion du Comité Central des Houillères de France et de l'Office Central de la Main-d'œuvre agricole. La SGI passe ensuite des accords avec un grand nombre d'associations patronales, dont l'UIMM ou l'Association des Fabricants de Sucre. Le contrôle des aptitudes, le choix des candidats et la prise en charge financière des infrastructures de sélection (médecin, locaux, etc.) sont effectuées par la SGI dès 1924 en Pologne, et des 1925 en Tchécoslovaquie. Les frais de sélection et de transport sont payés par la SGI, qui touche en contrepartie une indemnité payée par l'employeur pour chaque travailleur étranger introduit. Ce contrôle de l'aptitude est ensuite complété par une seconde visite à l'arrivée en France, dans des centres d'accueil de la main d'œuvre étrangère comme celui de Toul. Les travailleurs recrutés dans le cadre de ces conventions sont donc censés avoir subi un double contrôle de leur aptitude et offrir des garanties maximales d'adaptation au poste proposé en France. La SGI organise par exemple la répartition de la main d'œuvre entre les différentes mines de charbon du Pas de Calais, puis assure

l'hébergement des travailleurs et de leurs familles. L'efficacité de la SGI se mesure à l'aune des flux qu'elle organise : 50 000 des 60 000 travailleurs immigrés recrutés en 1929 le sont par elle. Elle est d'une efficacité redoutable qui se mesure à l'importance prise par l'immigration en provenance de Pologne, lieu de recrutement privilégié par la SGI : de 46 000 en 1921, Polonais sont désormais plus de 500 000 en 1931, quand le pic est atteint. La SGI a des antennes de sélection professionnelle et médicale en Pologne ou en Tchécoslovaquie. Enfin, notons qu'il n'y a pas d'impact décisif de la réglementation internationale. Le Bureau international du Travail (BIT) est fondé à Genève en 1919, dépendant de la SDN. Il souhaite harmoniser la protection des travailleurs entre les Etats. Mais finalement il échoue à imposer une régulation transnationale, devant la réticence des Etats à céder devant cette régulation, comme l'Italie fasciste.

Une nouvelle loi sur la nationalité très libérale. Cette arrivée massive est une aubaine pour les autorités pour « faire de nouveau Français » via l'assimilation et le droit du sol. La loi du 10 août 1927 est votée dans le but d'élargir la loi de 1889. Car les naturalisations sont jugées insuffisantes dans le contexte du besoin d'une immigration de peuplement. Elle est la loi la plus libérale de l'histoire de l'immigration. Les femmes épousant un étranger peuvent demeurer françaises. Les enfants nés de père étranger et de mère française, soit une situation très fréquente, sont français, alors qu'avant le principe d'autorité paternelle faisait qu'il devait hériter de la nationalité du père. Il est possible de demander la naturalisation après seulement 3 ans de résidence (et non plus dix) et la procédure est simplifiée. Le délai peut même être raccourci à un an seulement pour «ceux qui ont rendu des services importants à la France, apporté des talents distingués, introduit soit une industrie, soit des inventions utiles » et à ceux qui ont créé des établissements industriels et agricoles. Le droit exprime la confiance en « la France, meilleur jardin d'acclimatation du monde ». Une clause de déchéance de nationalité française est cependant introduite en cas de trahison, dans les dix ans qui suivent la naturalisation. La loi de 1927 suscite la vague de naturalisations la plus importante de son histoire avec 650 000 naturalisations entre 1927 et 1940, avec une moyenne de 38 000 par an environ, la moitié profitant à des Italiens. Auxquels il faut adjoindre les 250 000 enfants devenus français par déclaration (avant leur majorité). Au total, la loi a pu produire jusqu'en 1940 environ un million de nouveaux Français, selon les calculs de l'historienne Claire Zalc. Vichy va d'ailleurs en dénaturaliser plus d'un, estimant que la loi a « fait des Français trop facilement »... Le principe du droit du sang n'est pas abrogé mais il diminue encore en importance face au droit du sol. Une limite de la loi de 1889 est cependant maintenue : les naturalisés ne sont pas éligibles pendant une période de dix ans.

Le débat sur l'assimilation. La loi n'a pas été sans susciter des débats à la Chambre des députés. Mais l'argument du repeuplement rapide et nécessaire après la guerre l'a emporté : le rapporteur de la loi, André Mallarmé, évoque la « crise angoissante de la natalité française ». Pour la première fois depuis 1891, le recensement de 1926 comptait un volume entier consacré aux étrangers. La population étrangère a gagné près d'un million de personnes en 5 ans, passant de 1 532 000 personnes à 2 409 000 personnes. C'est une aubaine pour le peuplement, comme l'expose les « populationnistes », la nouvelle est une « planche de salut » et « un remède véritablement efficace au mal terrible dont souffre le pays, à ce mal qui, comme un cancer, le ronge : la dépopulation », comme l'explique le député radical Charles Lambert. La population étrangère doit être un

« réservoir d'hommes » et un « complément à nos ressources nationales défaillantes ». Loi répond aussi à une vision particulière de la femme et du féminisme. Comme l'explique Lambert, « il s'agit d'un progrès pour le féminisme, non pas dans le sens où les féministes les plus ardentes l'entendent, car nous ne donnons pas à la femme française un bulletin de vote [allusion au mouvement des suffragettes], mais nous lui assurons un moyen d'exercer son influence sociale au profit de son pays et au profit de l'avenir de sa race, nous lui permettons de conserver à la France de petits Français ». La femme est ainsi cantonnée à un rôle de reproductrice. La loi est vue comme un prolongement de la logique désormais traditionnelle de l'assimilation, Lambert soulignant que « 25000 enfants d'étrangers fréquentent les écoles primaires de Paris. Leurs maîtres vous diront qu'ils s'assimilent d'une façon remarquable, ils seront demain d'excellents Français ». La loi est un pari sur l'avenir : le ministère de la Justice dit qu'il faut passer de l'ère du « diagnostic » à celle du « pronostic ». La déchéance de nationalité pose question, mais le garde des Sceaux Louis Barthou rappelle que la naturalisation « reste une faveur que le gouvernement peut accorder ou refuser » La Gauche s'insurge en revanche contre la possibilité de « reprendre d'une main ce que l'on a généreusement attribué de l'autre ».

C/ Examen du ressentiment antiallemand : vers la vengeance ou la réconciliation ?

1/ Le ressentiment et ses évolutions dans les années 1920

Un milieu littéraire marqué par la querre ... et désireux de vite tourner la page. L'ombre de la Grande Guerre marque aussi la vie culturelle. Avec pour commencer la « littérature des anciens combattants » : Henri Barbusse, Roland Dorgelès, Maurice Genevoix... Mais surtout pour témoigner de l'horreur et marteler le « Plus jamais ça ». Dès juin 1919, est signé un manifeste des écrivains combattants qui dit : « Cette guerre, malgré son horreur et justement à cause de cette horreur, est l'évènement décisif, l'axe frémissant de toute l'histoire humaine. Cette guerre atroce a augmenté la conscience. Elle a illuminé l'âme. Elle a changé la face du monde. Elle nous élève irrésistiblement à l'idéal de justice et de vérité que nous attendions. Elle élance la pensée d'avenir et, plus simplement, toute pensée. Et c'est nous, combattants, qui avons été, sur le front, les créateurs suppliciés du nouvel évangile, les thèmes originaires d'une intelligence plus digne, plus généreusement inspirée ». Ce sont des idées qui ressemblent à celles du mouvement ancien combattant. Même s'il faut signaler quelques brûlots antiallemands : comme le pamphlet de Jacques Rivière, futur éditeur, L'Allemand en 1918. Mais la vie culturelle va rapidement tourner la page de la guerre. En 1919, les jurés du prix Goncourt, qui avaient récompensé des romans ou des témoignages de guerre depuis 1914, choisissent A l'ombre des jeunes filles en fleurs de Proust plutôt que Les croix de bois de Dorgelès. Le signe d'un retour à la Littérature ; d'une volonté de tourner la page des souffrances de guerre ? Les milieux littéraires se démobilisent de fait assez vite. A partit de 1922, ont lieu des rencontres intellectuelles internationales comme les « Décades de Pontigny » organisées par Paul Desjardins, étudiées spécifiquement par l'historien François Chaubet. Elles rassemblent dans l'abbaye de Pontigny en Bourgogne écrivains, philosophes, intellectuels pour discuter de thèmes humanistes et résolument européens. Elles sont très fréquentées par les membres de la Nouvelle Revue Française (NRF), avec des écrivains comme André Gide. A la fin des années 1920, les romans de guerre ne sont plus nationalistes et patriotiques, mais font l'apologie de la paix en pointant l'horreur totale de la guerre, comme Le Grand troupeau de Giono et La Peur de Gabriel Chevalier en 1931, ou encore Voyage au bout de la nuit de Céline en 1932 qui parle de « l'abattoir international » que fut la Grande Guerre. Est également traduit A l'Ouest rien de nouveau de l'écrivain pacifiste allemand, et ancien combattant, Erich-Marie Remarque (1929).

Un nouveau pacifisme chez les intellectuels. Le monde des intellectuels et des artistes s'engage résolument pour la paix. Au printemps 1927, le philosophe Alain et ses pairs dénoncent vigoureusement une proposition de loi, du député socialiste Joseph Paul-Boncour, relative à l'organisation du pays en cas de guerre, votée à une large majorité de la Chambre le 7 mars 1927. Ils lancent une pétition signée par 160 intellectuels. La polémique réveille le souvenir de la participation des socialistes à l'Union sacrée, condamnée rétrospectivement par la jeune génération pacifiste. C'est ce que soutient l'essai de 1927 La trahison des clercs par Julien Benda qui rencontre un large écho : les intellectuels se seraient dévoyés en soutenant la cause de la guerre en 1914-1918. Cet était d'esprit générationnel a bien été étudié par l'historien Jean-François Sirinelli dans Génération intellectuelle : Khâgneux et normaliens de l'entre-deux-guerres (1988). La jeunesse intellectuelle des classes préparatoires littéraires et de l'ENS (les futurs Jean-Paul Sartre ou Paul Nizan...) se caractérise dans les années 1920 par une posture de pacifisme ardent.

Et les milieux scientifiques? On sait qu'ils furent assez investis dans la propagande de guerre. On notera dans un premier temps une grande hostilité à l'Allemagne qui se poursuit au début des années 1920 avec un boycott de la science allemande, alors que 5 savants allemands reçoivent des prix Nobel après-guerre (dont Fritz Haber ou le physicien Max Planck). Le Conseil international de la Recherche, fondé en juillet 1919 à Bruxelles, avec de nombreux membres français, veille à l'application de ce boycott, sauf envers les savants germaniques que l'on sait anti-nationalistes comme Albert Einstein. Ce boycott dure jusqu'en 1926 et l'entrée de l'Allemagne à la SDN. Les rencontres reprennent à ce moment-là, comme la rencontre franco-allemande de 1928 à Davos en Suisse. Certains se lamentent de ces rapprochements timides, comme ... le docteur Bérillon qui écrivait préventivement en 1925 : « l'analyse de la maladie de l'instinct que nous révèle chez des Français l'abandon de ce réflexe protecteur de notre race constitue un des problèmes les plus importants des temps présents ». Certains ne changent donc jamais et campent sur leurs positions de guerre...

2/ Le mouvement des anciens combattants français : un vecteur de brutalisation ?

Une société d'anciens combattants. Vu la mobilisation de masse pendant quatre ans, les anciens combattants sont une composante importante de la société de l'entre-deux-guerres. On compte environ 6,5 millions d'anciens combattants, dont la plupart se réunissent en associations. Dès 1915 a lieu une première vague de créations d'associations, qui concerne les mutilés de guerre et leur indemnisation. En effet, la législation en matière de blessés datait de 1831 et n'avait pas été réactualisée: les procédures sont longues, le système d'indemnités insuffisant... Certains réformés créent donc, avec le statut garanti par la loi de 1901, l'Association générale des Mutilés de la Guerre (AGMG). Le regroupement des mutilés se fait assez spontanément : il s'agit de lutter contre l'indifférence et le mépris de l'Arrière tout en cherchant à obtenir des avantages concrets. Leur grand combat sera les pensions. Pour présenter un front uni face à la Chambre des

députés, les associations s'unissent dans l'Union Fédérale (UF), en 1917. Ils finissent par obtenir gain de cause avec la Loi Lugol en 1919 qui institue un système de pension aux anciens combattants blessés. Après la guerre, une deuxième vague de création d'associations a lieu: du fait de la démobilisation très difficile, le mécontentement est croissant. Les anciens combattants peinent à retrouver du travail dans un contexte de crise économique, certains se retrouvent à devoir payer leurs arriérés de loyers de toute la guerre... Les tensions avec les civils augmentent. Beaucoup se regroupent dans l'Union Nationale des Combattants (UNC), qui est née d'une volonté d'encadrer les démobilisés à partir de 1919. Elle est promue par des hommes comme Clemenceau, ou encore par l'Eglise. Elle se positionne plutôt au centre-droit. En 1920, l'UNC et l'UF totalisent 500 000 cotisants. Mais elles sont loin d'être les seules. On compte entre 2,7 et 3,1 millions de membres d'associations d'anciens combattants dans les années 1920. Il y a par exemple l'ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants) qui est proche du parti communiste et qui compte parmi ses membres célèbres Henri Barbusse, Prix Goncourt 1916 pour son roman *Le Feu*. Bref, un homme sur deux est un ancien combattant dans la France de l'après-guerre!

Des anciens combattants majoritairement pacifistes. L'analyse de leurs discours et de leurs pratiques a fait l'objet d'un travail de référence d'Antoine Prost : Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939), paru en 1977. La « génération du Feu » a l'ambition de rebâtir le monde politique et de se poser comme autorité morale, mais pour imposer une vision pacifiste de la société. Les anciens combattants ne mâchent pas leurs mots contre le régime parlementaire mais c'est un antiparlementarisme fondé sur l'opposition entre le monde des politiciens et le monde des soldats ; le monde des « embusqués » et celui des poilus, au nom du refus des divisions malsaines et des débats stériles. Les anciens combattants se montrent profondément républicains, attachés aux valeurs de 1789, de la République idéale, mais opposés aux dysfonctionnements du système parlementaire et au fossé entre les politiciens et le peuple. Qu'elles soient de sensibilité de gauche ou de droite, les associations promeuvent des thèmes comme la paix, la natalité, la santé, la réforme de l'Etat et une vision pacifiée des rapports sociaux qui conduit à la condamnation des luttes jugées « stériles ». Ils défendent la Patrie, la République, mais nullement dans un esprit nationaliste, et aussi la SDN dont ils sont particulièrement sensibles à l'idéal de paix : ils adhèrent pleinement à « l'idéal genevois » (la SDN siège à Genève) d'une organisation supranationale au service de la paix et de la sécurité. Ils promeuvent un pacifisme basé sur la haine de la guerre et le rejet du militarisme. Ce n'est donc pas du tout les prémices du fascisme ou de la tentation nationaliste : Prost s'inscrit contre la thèse de la brutalisation. En France, les anciens combattants n'ont pas été les vecteurs de diffusion du fascisme : au contraire, ils ont été des remparts contre ce dernier. On verra plus loin que des ambiguïtés demeurent cependant dans certains cas. Et Antoine Prost reconnaît que le « patriotisme moralisateur qui prétend à une mission civilisatrice ne réalise pas qu'il puisse être insupportable aux vaincus ». Autrement dit, de l'autre côté du Rhin, où l'on n'accepte pas la Défaite et le *Diktat* de Versailles ou en Italie où c'est le thème de la « victoire mutilée » qui est dans tous les esprits, cela ne se passe pas de la même façon. Là-bas, la frustration entraîne une radicalisation et une logique vindicative qui donne corps au fascisme. En France, les anciens combattants sont attachées à l'idée de « Plus jamais ça », la Grande Guerre doit être la « Der des Der ». Lors des commémorations du 11 novembre devant le monument aux morts, on ne célèbre pas le culte de la patrie mais celui des morts, morts pour la liberté et l'espoir de paix et non la Victoire en elle-même. Ce n'est pas du tout un patriotisme cocardier, nous dit Prost. L'épreuve de la guerre n'est pas encensée comme une épreuve révélatrice de la vie, mais comme une école de la réalité, une mise à l'épreuve et de don de soi d'où seraient sorties des valeurs de fraternité. Enfin, les anciens combattants portent cependant pour longtemps un certain ressentiment antiallemand. Ils reprennent le mot de Klotz « l'Allemagne paiera ! ». Cependant, ce n'est pas, selon Prost, une haine nationaliste : ils se placent au niveau des modèles. L'Allemagne est haïe car l'Allemagne est (ou a été avant la révolution de 1918) l'incarnation même du nationalisme, du militarisme et de l'impérialisme depuis les choix politiques de Bismarck, confortés par Guillaume II. A ce titre, son modèle doit faire l'objet d'un rejet massif, au nom de l'humanité, du Droit et de la Justice.

Mais des contre-exemples d'anciens combattants brutalisés. Il y a cependant toujours des contre-exemples à la tendance générale. On notera en effet la formation de ligues d'anciens combattants qui s'inspirent directement des idées et des pratiques fascistes. Mussolini et ses chemises noires ont pris le pouvoir en Italie à l'issue de la Marche sur Rome en octobre 1922 et depuis la dictature fasciste se met progressivement en place en Italie (lois fascistissimes en 1926-27). Certains en France veulent l'imiter comme Georges Valois qui crée le Faisceau en 1925 avec des vétérans de la Grande Guerre et des guerres coloniales. Ils portent un idéal autoritaire et corporatiste. Mais il est dissout dès 1928. On peut mentionner la naissance en 1924 de la ligue des Jeunesses Patriotes, active jusqu'en 1936, formée par l'industriel du champagne Pierre Taittinger, admirateur de Mussolini, clairement d'extrême-droite. Farouchement anticommuniste, il forme des « brigades de fer » qui conduisent à des affrontements de rue avec les communistes : le 23 avril 1925, a lieu la « fusillade de la rue Damrémont » à Paris. On relève 4 morts et une centaine de blessés. Il y a aussi « la Légion » du général de Castelnau et Antoine Rédier en 1924. Ces ligues sont clairement fascisantes et prônent un pouvoir fort. Elles anticipent la crise politique des années 1930.

Au début des années 1920, on notera également, sur la scène internationale, une dernière résurgence de la haine antiallemande, à l'occasion de l'épisode de l'occupation de la Ruhr en 1923 (cf plus bas). Mais elle s'inscrit dans la politique du Bloc National et il nous faut donc restituer auparavant le contexte politique du début des années 1920.

II/ Retour à la normale en métropole et dans les colonies ?

A/ Une vie politique encore marquée par le poids de la Grande Guerre

1/ Le temps du Bloc National : le retour de la droite au pouvoir... sur fond de nouvelle menace « rouge »

Une nouvelle majorité politique. Les élections avaient été suspendues pour cause de guerre. Le Président Clemenceau organise les nouvelles Législatives au 16 novembre 1919. Ainsi que celles des conseils généraux et les municipales qui auront lieu fin 1919. A la surprise générale, car la majorité politique de la Belle Epoque était

à gauche de la fin du XIXe siècle à 1914 (et même depuis les origines du régime si l'on se rappelle que la droite a longtemps été monarchiste...), on assiste à l'éclatante victoire de la droite, désormais pleinement réconciliée avec la République. Celle-ci s'est constituée en coalition dite du « Bloc National », dirigée par Clemenceau, qui a clairement viré à droite lors de son expérience de guerre. Le Bloc National rafle 412 sièges, contre 112 pour la Gauche Républicaine d'Aristide Briand qui regroupe des radicaux de gauche et 68 pour la SFIO. Il s'agit là de coalitions électorales entre partis montées pour les élections de novembre 1919. Un cartel électoral ne suppose pas de programme commun entre les différents partis le composant. Derrière les principales forces politiques se répartissent selon les partis suivants, qui datent de la Belle Epoque, de la droite à la gauche : l'Action Française (Charles Maurras, Léon Daudet), la Fédération républicaine qui est le partie de la droite conservatrice, libérale et républicaine (Louis Marin, Louis Loucheur), l'Action libérale et populaire (droite mais orientée vers le catholicisme : Jacques Piou), l'Alliance républicaine et démocratique (parti centriste : Louis Barthou), le parti radical et radical-socialiste (Edouard Herriot, Edouard Daladier), le parti républicain socialiste (formé en 1911 par plusieurs socialistes indépendants : Aristide Briand, René Viviani), la SFIO (Léon Blum, Vincent Auriol).

Nouveaux parlementaires, nouveaux Présidents... Mais commence alors la période du Bloc National, jusqu'en 1924. La droite est revenue clairement au pouvoir, mais il s'agit désormais d'une droite républicaine, l'Action Française étant active hors-Parlement, dans la rue et ses publications. Les partis de droite ont fait campagne sur le souvenir de la guerre, l'unité nationale, le consensus en matière religieux (à savoir une laïcité de tolérance sans les emportements du début du siècle), le patriotisme, la Reconstruction, l'intransigeance visà-vis de l'Allemagne (toujours selon le slogan « l'Allemagne paiera ») et la peur du bolchévisme qui inquiète une bonne partie de la société depuis 1917 : les affiches électorales du Bloc National représentent le bolchévique comme un sauvage avec un couteau entre les dents. La nouvelle Chambre des Députés est dite « Chambre bleue horizon », soit la couleur des uniformes des soldats français depuis 1915, vu le grand nombre d'anciens combattants parmi les élus. Sa constitution est une surprise car il s'agit de la Chambre la plus à droite depuis 1871, mais la droite est désormais républicaine (hormis l'Action française). L'élection de la Chambre est un succès personnel pour Raymond Poincaré, qui a clairement porté des valeurs droitières pendant le conflit, au soir de son mandat présidentiel (1913-1920). La Chambre lui rend sitôt sa formation un vibrant hommage. Une autre surprise est la défaite de Clemenceau à l'élection présidentielle de janvier 1920. Tout le monde voyait le « Père la victoire », candidat, être élu aisément Président de la République. Or Aristide Briand, très influent, va faire campagne contre lui : il serait trop vieux, trop autoritaire (d'où un risque de dérive présidentielle du régime), Les radicaux et socialistes, bien que minoritaires, se vengent en fait de l'affaire Caillaux et Malvy de 1917. Dans l'atmosphère conservatrice du Bloc National, beaucoup se méfient également du passé de Clemenceau et le jugent trop anticlérical. Car Clemenceau ne s'est pas renié de ce côté-là : il fait savoir qu'il n'aime pas la dimension religieuse de certains hommages aux morts ; le soir du 14 juillet 1919, il a refusé d'assister au Te Deum donné par l'archevêque de Paris à Notre Dame, rappelant qu'il était le Président du Conseil d'un régime laïc où Etat et Eglise sont séparés ; il est enfin pour une application rapide de la Séparation

en Alsace-Moselle récupérée. La Chambre va du coup élire le 16 janvier 1920 ... un personnage de second rang : Paul Deschanel. Il ne sera président que 9 mois. Il a des problèmes de santé mentale (absences, dépression, crises d'anxiété) et le 23 mai 1920, il tombe du train de nuit dans lequel il voyageait et se retrouve à errer dans la campagne en pyjama et pieds nus... En septembre, il admet lui-même que son état de santé ne lui permet pas d'assurer ses fonctions et il démissionne. La Chambre élira alors Alexandre Millerand, ancien socialiste indépendant qui a viré au centre-droit et qui occupait la Présidence du conseil depuis le début de l'année.

Un contexte de forte agitation sociale en 1919-1920. Une grande caractéristique des années du Bloc National est la répression d'une forte agitation sociale. Les grèves avaient encore une fois repris en 1919, Clemenceau avait réprimé (par des licenciements de postiers grévistes par exemple) tout en accordant la journée de 8h pour tous. Puis de grandes grèves rééclatent en 1920 : elles sont le fait des cheminots et animées par la CGT. Le gouvernement réagit par la force en réquisitionnant les chemins de fer, comme en 1910, et en licenciant 15 000 cheminots grévistes, recrutant à la hâte des volontaires pour les remplacer. Le syndicaliste cégétiste Gaston Monmousseau est arrêté. La répression a contribué à radicaliser le mouvement ouvrier, et a favorisé de plus belle la pénétration des idées communistes. Surtout qu'en 1919, Lénine a créé depuis la Russie la IIIe Internationale (le Komintern), avec une claire orientation révolutionnaire et un alignement sur l'Etat russe, guide de la révolution mondiale. Une vague révolutionnaire bolchévique s'est formée et traverse l'Europe d'Est en Ouest. Dès le printemps 1919, des insurrections communistes ont lieu en Allemagne (Bavière), en Hongrie, en Slovaquie... l'armée rouge attaque la jeune Pologne... Des grèves violentes sont déclenchées en France, au Royaume-Uni et en Italie où les fascistes de Mussolini vont vite s'imposer comme une force d'appoint pour le maintien de l'ordre. La vague révolutionnaire (tout comme la guerre civile en Russie) durera jusqu'en 1921. Pour beaucoup d'Européens, non-sympathisants de la cause, le communisme russe a pris l'apparence d'une peste qui s'étend au monde entier. Les grèves de 1919 ont été lues à travers ce prisme.

Une recomposition (et une scission) du socialisme français. Par la suite, le 26 juillet 1920, Lénine rend publique une liste de 21 conditions draconiennes à respecter pour pouvoir intégrer le Komintern, dont un alignement inconditionnel sur Moscou et la rupture totale avec la tradition réformiste. La SFIO se déchire alors. Ludovic-Oscar Frossard plaide en faveur de l'adhésion. Léon Blum répond en disant que la nouvelle Internationale communiste est de nature terroriste et préfère garder « la vieille maison ». En décembre 1920, au Congrès de Tours, la SFIO éclate en deux, en réalité deux-tiers contre un tiers. La majorité vote le départ et le ralliement à l'Internationale communiste sous le nom de SFIC (Section française de l'Internationale communiste) qui deviendra ensuite le PCF (Parti communiste français). Frossard est le premier secrétaire général du nouveau parti. L'Humanité rejoint le camp communiste, ce qui un coup dur pour les socialistes restants, tant le journal était associé jadis à la figure du socialiste réformiste Jaurès. Le tiers restant (30 000 adhérents environ) élit Blum comme chef des socialistes. La SFIC, derrière ses leaders (Marcel Cachin, Jacques Doriot, Jacques Duclos) adopte une logique d'opposition violente : la stratégie « classe contre classe » ; s'opposer à la bourgeoisie et donc au régime républicain parlementaire qui n'est qu'une superstructure capitaliste. Le mouvement syndical se divise également. Une minorité quitte la CGT pour fonder la CGTU

(CGT-unitaire) alignée sur le communisme et en lien direct et officiel avec la SFIC. Mais la plupart des syndicalistes de la CGT restent dans la vieille centrale, fidèles à la ligne d'indépendance politique de la Charte d'Amiens.

Le second Ralliement des catholiques au régime. Le Bloc National est également marqué par un « nouveau Ralliement » des catholiques à la République. Pour les récompenser de leur soutien à l'Union sacrée, quelques petites concessions vont leur être accordées : les congrégations expulsées du temps de Combes sont autorisées à venir se réinstaller en France, et le concordat de 1801 est maintenu en Alsace-Moselle : jusqu'à aujourd'hui, le clergé y continue d'être rémunéré par l'Etat, et l'enseignement religieux y est obligatoire à l'école. Le 24 juin 1920, un texte institue une « fête nationale de Jeanne d'Arc ». Jeanne d'Arc était à la Belle Epoque une figure disputée entre la gauche (qui la voyaient en fille du peuple et sauveur de la nation) et la droite (qui la voyaient en sainte inspirée directement par Dieu). Après-guerre, elle bascule clairement à droite : elle est canonisée par le Vatican le 16 mai 1920. La fête nationale est donc aussi un signal envoyé aux catholiques. En décembre 1921, enfin, le gouvernement rétablit les relations diplomatiques avec le Vatican, une décision appuyée par Aristide Briand, l'homme de la Séparation mais aussi le partisan d'une laïcité de compromis. Le Bloc National achève enfin la réconciliation de la République, née à gauche, et de la droite patriotique dans un geste fort : les cérémonies du soldat inconnu du 11 novembre 1920 sont associées au transfert du cœur de Léon Gambetta au Panthéon. Dans son discours, le Président Millerand fait explicitement le lien entre le 4 septembre 1870 et le 11 novembre 1918 : en ramenant les provinces perdues par le IInd Empire dans le giron de la République, le soldat inconnu et tous les combattants disparus ont accompli l'œuvre entamée par les fondateurs de la IIIe République. Mais l'Action française proteste ce jour-là dans les rues de Paris contre cette association du patriotisme de la Grande Guerre avec Gambetta.

Le débat sur les pouvoirs du Président. On notera également, sur le plan institutionnel, des tentatives de réforme de l'Exécutif, de la part du Président Millerand : il souhaite en effet rétablir les prérogatives de la fonction présidentielle, en s'appuyant sur les leçons de la centralisation de la fin de la guerre. Il souhaite se référer à la lettre des lois constitutionnelles de 1875 plutôt qu'à l'esprit de leur application depuis la crise du 16 mai 1877. Il déclare vouloir utiliser le droit de dissolution : finalement, il ne le fera pas. Mais en janvier 1922, il pousse Aristide Briand à la démission de la Présidence du Conseil que ce dernier occupait depuis un an, au sujet d'un désaccord entre le Président et la volonté de Briand d'avoir une politique d'apaisement vis-à-vis de l'Allemagne. Mais le Parlement résiste aux empiètements du Président et finalement la formule de la République parlementaire est reconduite dans les faits. Le 12 janvier 1921, il avait censuré le gouvernement de Georges Leygues par 447 voix contre 116, sur une question de politique étrangère, reprochant le manque de fermeté dans la question des réparations allemandes. Mais, le 14 octobre 1923, Millerand tient le discours d'Evreux, discours de campagne en vue des prochaines Législatives. Il déclare : « c'est calomnier la France républicaine, ce pays de clair bon sens et de vues nettes, que la juger rebelle à l'autorité nécessaire. Que le pouvoir législatif se contente de légiférer et de contrôler ; que le pouvoir judiciaire rende, en toute

indépendance, les arrêts que lui dictent la loi et sa conscience ; que, soumis au contrôle de l'un, respectueux de l'indépendance de l'autre, le pouvoir exécutif administre et gouverne ». Mais cela restera sans suite.

2/ La brutale occupation de la Ruhr en 1923

Regain de tension sur la question des réparations dues par l'Allemagne. Mais le Bloc National est surtout associé à un coup de force à l'international qui témoigne de la persistance du ressentiment antiallemand et qui s'attirera les foudres des alliés de la France : l'occupation de la Ruhr en 1923. Elle est le fait de Raymond Poincaré qui revient au pouvoir, nommé Président du Conseil en janvier 1922 et qui le restera jusqu'en juin 1924. L'armée française occupe de fait les territoires de Rhénanie depuis 1919, conformément aux dispositions de la convention d'armistice, confirmés par le traité de Versailles : 130 000 soldats alliés, dont 94 000 Français, occupent la rive gauche du Rhin, dont Cologne, Coblence et Mayence jusqu'en 1930. Les Français occupent aussi le territoire de la Sarre, sous forme de mandat international confié par la SDN, jusqu'en 1935. Mais la Ruhr, cœur industriel allemand, était exempte de toute occupation. L'Allemagne ne parvient pas en 1922 à payer la part annuelle des colossales indemnités de guerre dont le montant a été fixé l'année précédente. Le 12 juillet 1922, le gouvernement de Wilhelm Cuno annonce que l'Allemagne ne pourra pas payer à cause de l'inflation héritée de la guerre. Mais la France soutient que l'Allemagne fait exprès : elle ne veut pas payer et il faut lui imposer de nouvelles sanctions. Au contraire, le Royaume-Uni est favorable à un aménagement et souhaite que l'Allemagne retrouve sa place dans le commerce européen. Le Royaume-Uni accorde un moratoire en novembre 1922. La France conteste et Poincaré décide de frapper un grand coup en occupant la Ruhr, région de 3,5 millions d'habitants, assurant 74% de la production allemande de charbon, 87% de la production d'acier...

Une occupation brutale. En janvier 1923, 47 000 soldats français et belges occupent la riche région industrielle allemande. Le prétexte officiel : assurer la sécurité des techniciens de la mission interalliée de contrôle des usines et des mines qui doit s'assurer que l'Allemagne assure bien les paiements en nature (charbon) prévus dans le traité de paix. La raison officieuse : se venger et humilier l'Allemagne. D'ailleurs, Français et Belges placardent des affiches menaçant les civils allemands de sanctions et de représailles en cas de résistance : « C'était la méthode allemande en Belgique et en France » est-il clairement indiqué. L'opération s'inscrit donc clairement dans un imaginaire de vengeance de l'invasion et de l'occupation de 1914-1918. Les Français imposent également un blocus sur l'exportation et l'importation produits industriels. Ils s'emparent des ressources (charbon) et saisissent même l'argent dans les banques. Les humiliations sont nombreuses (individus roués de coup pour n'avoir pas salué les troupes françaises), les affrontements entre soldats et civils font 141 morts sur l'année, 135 000 personnes sont expulsées de la zone, 300 000 enfants seront sous-alimentés à cause des privations. Les Allemands parlent d'« atrocités françaises ». En réaction, le gouvernement allemand appelle à la résistance passive : les fonctionnaires sont tenus de ne pas obéir, les syndicats appellent à la grève. Les corps-francs allemands (groupes paramilitaires constitués d'anciens combattants) montent des commandos de sabotage. Albert Leo Schlageter, ancien membre des corps-francs de la Baltique, sera arrêté par les Français et exécuté à Düsseldorf le 26 mai 1923. Dès la 2e page de Mein Kampf d'Hitler, écrit en 1925, Schlageter est évoqué comme un héros. On dira plus tard qu'il aura été « le premier soldat du IIIe Reich », sujet après 1933 de nombreux livres, pièces de théâtre, etc... Les Allemands évoquent aussi la « honte noire », soit la réactualisation raciste de leur vielle obsession sur l'emploi de troupes de tirailleurs sénégalais pendant la guerre. Une abondante production « négrophobe » dénonce l'utilisation de troupes noires dans la Ruhr et en Rhénanie, les accusant de barbarie et de nombreux viols sur les femmes allemandes. Pourtant, les troupes coloniales sont loin d'être majoritaires. Mais, comme l'a montré l'historien Jean-Yves Le Naour (*La honte noire : l'Allemagne et les troupes coloniales françaises, 1914-1945*, 2004), ce sentiment va perdurer jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, entretenu après 1933 par les nazis. En 1937, une loi raciale établira la stérilisation des métis issus des unions entre Allemandes et Africains au début des années 1920 (« les bâtards de Rhénanie »). Lors de l'invasion de la France en mai 1940, de nombreux soldats noirs prisonniers seront mis de côté et passés par les armes arbitrairement, par « vengeance »...

Une intransigeance française contre-productive. L'occupation de la Ruhr va durer un an, contribuant à aggraver les problèmes économiques de l'Allemagne (l'année 1923 est celle d'une hyperinflation quasi-incontrôlable). En septembre 1923, le nouveau gouvernement allemand de Gustav Stresemann suspend la résistance passive et tend la main à la France pour des négociations. Mais Poincaré refuse d'entrer en contact avec le gouvernement et au contraire tente de plonger l'Allemagne dans le chaos en appuyant les régionalismes locaux. Les séparatistes rhénans, soutenus par les Français, proclament la République rhénane le 21 octobre puis d'autres le Palatinat autonome le 12 novembre. L'Allemagne manque d'imploser et, dans ce climat délétère, Hitler et Ludendorff tentent le putsch de la Brasserie à Munich le 8 novembre 1923, qui échouera. Mais la France est isolée : les Britanniques font pression pour qu'elle arrête cette politique jusqu'au-boutiste. Les Américains condamnent. La France se voit contrainte de cesser l'occupation en janvier 1924. L'affaire de la Ruhr a donc échoué (les Allemands, exsangues, n'ont pas du tout payé les réparations, ils le pouvaient encore moins avec le pillage des Français) et le retrait a finalement fragilisé Poincaré : la droite lui en veut pour sa reculade devant la pression internationale. Cependant, l'opinion lui sait gré d'avoir calmé dans les même temps les attaques contre le franc par une politique libérale de rigueur monétaire : on parle même de « Verdun financier » gagné par Poincaré au printemps 1924.

B/ Retour à l'instabilité ministérielle et aux vieux travers du régime ?

1/ La rupture du Cartel des Gauches et les oppositions de la droite catholique (1924-1925)

Une nouvelle majorité politique dans un régime résolument parlementaire. Toujours est-il que pour les élections législatives de 1924, se met en place un autre cartel électoral, résultat d'une main tendue des radicaux (dirigés par Edouard Herriot) aux socialistes – le Cartel des Gauches - , autour de quelques directions fortes : des lois sociales, le rejet de la politique de rigueur de Poincaré, l'impôt sur le revenu, le respect de la SDN. Le Cartel s'oppose aussi à la tentative de présidentialisation du régime de Millerand. Les élections sont un succès pour le Cartel, avec 312 sièges pour lui, 252 pour le Bloc National, 26 pour le PCF. Mais cette victoire est en trompe-l'œil, les lignes politiques communes entre partis de gauche ne sont guère définies, le Cartel a simplement été une stratégie électorale payante mettant l'accent sur l'isolement international lié à

l'intransigeance de Poincaré. Herriot devient Président du Conseil tandis que Millerand est poussé à la démission par les parlementaires à la suite d'une ruse qui montre bien que le pouvoir repose plus que jamais entre les mains du Parlement. Herriot, le chef du Cartel, député-maire radical de Lyon, refuse d'être nommé par un Président qui remet en cause les usages du parlementarisme, obligeant Millerand à nommer quelqu'un d'autre, que le Parlement accepte mais pour mieux le faire tomber quelques semaines plus tard sur une question-prétexte, humiliant ainsi Millerand. Ce dernier, lassé du régime parlementaire, démissionne : c'est le deuxième Président de la République consécutif à le faire (pour des raisons certes différentes). Les députés élisent le radical Gaston Doumergue, qui entend se comporter en Président faible dans la tradition de la IIIe République, et il propose le gouvernement à Herriot qui, cette fois-ci, accepte. Le Cartel commence donc son « règne » dans l'imbroglio parlementaire...

Coup de barre à gauche sur le plan des symboles. Herriot forme un gouvernement dominé par les radicaux mais sans les socialistes (qui soutiennent sans participation) : toujours pas de ligne politique claire. Le gouvernement Herriot fait cependant quelques gestes forts en direction de la gauche. Il fait voter l'amnistie de Caillaux et de Malvy, ainsi que des ouvriers condamnés pour les grèves de 1920. En juillet 1924, le Parlement vote également le transfert de la dépouille de Jaurès au Panthéon. Une grande cérémonie a donc lieu le 23 novembre 1924 : le catafalque est porté par 72 mineurs de Carmaux. Le symbole est que le mouvement ouvrier et socialiste (réformiste) fait désormais complètement partie de l'histoire de la République, alors qu'il y avait des ambiguïtés avant 1914. Les communistes boudent et défilent dans Paris après le cortège officiel, Cachin fait un discours mais seulement après les discours officiels : les communistes font donc leur propre hommage à Jaurès et se désolidarisent de la République parlementaire qu'ils rejettent par leurs discours révolutionnaire. Paul Vaillant-Couturier écrit dans L'Humanité : « En défilant devant le Panthéon, saluez avec le souvenir de Jaurès l'un des plus sanglants combats de la Commune. La bourgeoisie de Versailles est toujours au pouvoir. Vous ne l'en chasserez que les armes à la main ». Notons que l'Action française proteste aussi, toujours dans le rejet de la République parlementaire. Enfin, le gouvernement Herriot reconnait diplomatiquement l'URSS en 1924 (mais le Royaume-Uni l'avait précédé dès 1921), dans le cadre d'une normalisation des relations diplomatiques entre les Européens et le subversif Etat marxiste né de la révolution bolchévique. Au niveau des réalisations, la politique sociale du Cartel restera finalement très modérée. Le droit de se syndiquer est accordé aux fonctionnaires. En 1925, est créé le Conseil national économique, commission consultative qui assiste le gouvernement sur les questions économiques et sociales, et qui était une revendication de la CGT depuis la fin de la guerre.

La résurgence de la querelle religieuse. Mais le gouvernement souhaite également revenir à une conception combattive de la laïcité. Il veut revenir sur le maintien du concordat en Alsace-Moselle. Ce qui fâche à nouveau les catholiques. Archevêques et cardinaux se lèvent contre les projets d'expulsion des congrégations. Herriot veut même rompre à nouveau avec le Vatican... La Fédération nationale catholique, créée en 1924, combat le projet et organise de nombreux meetings, derrière la figure d'Edouard de Castelnau. Elle atteste d'une concentration de forces catholiques qui semble cristalliser le mouvement uni qui avait peut-être fait défaut à

la Belle Epoque, soutiennent des prélats comme Mgr Gibier, évêque de Versailles, ou l'abbé Bergey. Il faut « déclarer la guerre au laïcisme » et « impressionner la foule par des manifestations extérieures bien préparées ». En mai 1925, le Credo, organe de la Fédération, compare les catholiques à une « armée mobilisée en masse ». Les métaphores militaires sont fréquentes. On peut lire dans Le Semaine religieuse d'Autun en novembre 1924 « nous avons été dans les tranchées : nous ne voulons plus être... dans les retranchés ». Les manifestations tournent aux échauffourées : deux manifestants catholiques sont tués à Marseille le 9 février 1925. La Croix de l'Allier écrit « qu'on veuille bien ne pas oublier que la violence est épidémique et que, si nous avons su nous dresser contre la dictature de Guillaume II, nous ne pourrions accepter ni celle de Mandrin ni celle de Cartouche [allusion à deux célèbres bandits du XVIIIe siècle : Louis Mandrin et Louis Cartouche] ». Xavier Vallat appelle à remettre en question la loi de 1905. Il s'agit de « défendre tous les droits catholiques attaqués par une majorité sectaire et haineuse ». La Fédération de Castelnau parvient à organiser des meetings importants, qui inquiètent les autorités : à Besançon, à Nancy, à Reims, à Rennes... Des dizaines de milliers de personnes accourent à chaque fois de tout le département. Credo annonce 80 000 manifestants à Nantes le 1er mars 1925, 70 000 à Nancy le 5 avril 1926, 50 000 à Angers le 8 mars 1925, 40 000 à Vannes le 23 mars 1925, etc... Même si les chiffres sont évidemment un peu gonflés. Mais les photographies de la presse témoignent de véritables marées humaines. Les rassemblements peuvent avoir lieu dans des lieux ouverts au public (places) ou privés (jardins de séminaire ou d'évêché), en présence du clergé local, de l'évêque mais aussi de maires et de parlementaires de droite. Le rassemblement est souvent suivi d'un office religieux. Mais le mouvement n'aura pas l'occasion de passer à autre chose. Comme nous allons le voir ci-dessous, le 10 avril 1925, Herriot est mis en minorité au Parlement pour sa politique financière chaotique : son successeur Paul Painlevé déclare vouloir éviter les « malentendus irritants ». Les projets laïcs sont donc abandonnés progressivement. Castelnau appelle à maintenir la pression, mais Painlevé chute au profit de Briand qui chute au profit du retour de Poincaré, très apprécié dans l'électorat conservateur, en 1926... La mobilisation n'a plus lieu d'être. Toujours est-il que les catholiques ont témoigné durant l'épisode d'une vitalité qu'on ne retrouvera que bien plus tard au moment des grandes manifestations de défense de l'école privée en 1984 devant les projets de suppression du gouvernement Mauroy. Enfin, trop extrémiste, l'Action française n'a pas su s'arrimer au mouvement.

2/ La chute du Cartel et le dernier retour de Poincaré

Le « mur d'argent ». L'endettement de l'Etat est toujours un problème lancinant depuis la guerre. La France dépend d'emprunts contractés auprès de la banque américaine Morgan. Le gouvernement est confronté à d'importants problèmes de trésorerie, il faut emprunter à la banque de France en lui demandant des avances et en abusant en cela de son pouvoir de création monétaire. Mais le gouvernement crève le plafond des avances. En janvier 1925, Georges Robineau, gouverneur de la Banque de France, exige du gouvernement le remboursement des avances consenties. Ce qui est impossible. En avril 1925, le gouvernement est poussé à la démission par le Sénat, alors qu'il tentait, sous la pression des socialistes, de faire passer un nouveau prélèvement sous forme d'impôt sur le capital. C'est la victoire des « régents de la banque de France », des « 200 familles » qui tiennent l'économie française diront les socialistes comme Blum. Le nouveau gouvernement de

Paul Painlevé, radical de gauche et par ailleurs grand mathématicien, soutenu par la majorité, fait marche arrière ensuite sur de nombreux sujets. Tandis que le parti radical dérive vers la guerre des chefs, entre Herriot et Caillaux, revenu en grâce et devenu ministre des Finances dans le gouvernement Painlevé. Le régime renoue avec les travers de la valse des ministères : désavoué par le Parlement, Painlevé démissionne et Aristide Briand est encore appelé à former un gouvernement qu'il va reformer trois fois en un an. Tandis que le Franc est à nouveau attaqué sur le marché monétaire et que sa valeur chute. C'est la panique chez les classes moyennes qui réclament le paiement de leurs obligations d'Etat, provoquant une crise de liquidité. Le deuxième gouvernement Herriot, nouvellement reformé en juillet 1926, tient ... deux jours et il est renversé par la Chambre sur le motif que le Cartel n'est vraiment pas un bon gestionnaire. La chute incontrôlable du franc et la rupture de confiance pèsent lourd dans la défiance de la Chambre et de l'électorat. Il en résulte une « réputation » sur le long terme : la gauche ne sait pas gérer les finances publiques...

Le retour de Poincaré et le retour au gouvernement de coalition (1926). Au lendemain de la chute du cartel, c'est à nouveau Poincaré qui est appelé à former un gouvernement, par la majorité parlementaire qui oublie les promesses du Cartel des gauches. Mais Poincaré a la sympathie de l'opinion et il est toujours regardé comme un sauveur. Son gouvernement est composé de radicaux modérés et d'hommes de droite. Pour amortir l'effet brutal d'un éventuel remboursement massif des bons de la Défense et du Trésor, et rétablir la confiance, il crée une caisse de gestion de ces bons à laquelle il attribue le produit des taxes et recettes spécifiques (tabac, loterie). Le budget redevient excédentaire. L'impact psychologique est important pour l'opinion. Le franc se stabilise à nouveau : c'est un second « Verdun financier ». En 1928, après les élections législatives, Poincaré procédera à une nouvelle dévaluation pour absorber l'inflation galopante depuis la guerre et rétablira l'étalon-or (convertibilité de la monnaie en or). Le « Franc Poincaré » remplace le « Franc germinal ». Il fait donc dans les mesures d'austérité financière, mais ce qui est apprécié de l'opinion après la panique liée à la gestion du Cartel. Il participe aussi à la stabilisation politique, désignant clairement l'ennemi en politique : l'extrémisme. Le PCF, qui s'enferme dans sa stratégie « classe contre classe » mais aussi l'Action Française sont ciblés. Sur ce point il est aidé par une intervention extérieure bienvenue : le 29 décembre 1926, le Vatican condamne l'Action française et l'utilisation que fait celle-ci de la religion. Cette condamnation entraine un délitement de la ligue de Maurras qui périclite. Un autre symbole de sa chute est l'affaire Daudet. En 1925, Léon Daudet est condamné à 5 ans de prison ferme pour diffamation. En juin 1927, après avoir repoussé la sentence en épuisant tous les recours, il se réfugie dans les locaux du journal de la ligue et résiste plusieurs jours aux policiers venus l'arrêter. Finalement incarcéré, il parvient à s'évader et part en exil en Belgique pour deux ans. Mais la relève de l'Action française arrive avec les Croix de Feu dans les années 1930 (cf ci-dessous).

Retour à la modération sur le plan diplomatique. Sur le plan international, Poincaré est obligé de mettre de l'eau dans son vin sur la question allemande. En 1924, il doit accepter le plan Dawes du comité international d'experts réuni à Londres qui prévoit des aménagements au paiement des réparations. Plus tard, en 1928, les Allemands ayant toujours du mal à payer, un nouveau comité (Young) se réunit à Paris et les experts américains et britanniques proposent début 1929 un plan d'étalonnement de la dette allemande sur 60 ans, jusqu'en 1988!

Poincaré est obligé d'accepter même s'il réclame de fermes garanties sur les paiements allemands. De manière générale, la seconde moitié des années 1920 témoigne d'un rapprochement avec l'Allemagne, d'une minidétente et d'un rapprochement entre les ennemis de la veille. En 1925, a lieu la Conférence de Locarno (en Suisse italienne). L'Allemagne est invitée comme partenaire à part égale. Le traité signé prévoit la reconnaissance par l'Allemagne de ses nouvelles frontières occidentales. On parle de « L'esprit de Locarno » ou du triomphe de l'esprit de bonne volonté. En 1926, l'Allemagne intègre la SDN, ce qui est vu comme un symbole de réconciliation et de paix future. Cette politique d'ouverture de l'Allemagne est l'œuvre de Gustave Stresemann, ministres des affaires étrangères de la République allemande. Il est très proche de son homologue français Aristide Briand, et il est pour le rapprochement franco-allemand, véritablement incarné par ses deux hommes. On parle de « couple Briand-Stresemann » qui reçoit d'ailleurs le prix Nobel de la Paix en 1926, signe que les temps changent.

C/L'impossible modernisation de l'empire colonial au sortir de la guerre

Un empire français qui s'agrandit. Le Traité de Versailles de 1919 redistribue les colonies africaines et asiatiques de l'Allemagne aux vainqueurs, mais selon le système nouveau du « mandat » confié par la SDN à une puissance victorieuse pour un temps limité (une décennie ou deux). Cf chapitre précédent. En Afrique, la France reçoit Togo (2/3) et Cameroun (4/5). Le mandat de la SDN a un objectif particulier : « le bien-être et le développement de ces peuples forment une mission sacrée de civilisation » déclare l'article 22 du traité de Versailles. La SDN met en place une Commission permanente de spécialistes chargés de superviser la bonne exécution des mandats et de recueillir les plaintes adressées par les habitants de ces territoires. En réalité, cela ne change guère la réalité de la colonisation : la Commission est composée... d'anciens gouverneurs coloniaux et de hauts-fonctionnaires issus des grandes puissances. Au Levant, la France obtient un mandat sur la Syrie et le Liban qui correspondent en partie aux négociations secrètes qui ont abouti pendant la guerre aux accords Sykes-Picot de 1916 entre France et Royaume-Uni (qui obtient de son côté l'Irak et la Palestine). Ces mandats sont confiés par la SDN lors de la conférence de San Remo de 1920.

1/ Blocages politiques et effet-écran de l'imaginaire colonial

Célébration de l'Empire. Avec la victoire, l'opinion publique française est conquise par l'Empire, plus encore qu'avant 1914. Un manuel scolaire du secondaire de 1925 écrit que « c'est en grande partie grâce à son empire colonial que la France a pu sortir victorieuse de la Grande Guerre ». La Ligue maritime et coloniale, fondée en 1921, revendique en 1931 près de 550 000 adhérents : elle distribue des prix, organise des conférences et des croisières et exerce un rayonnement assez important dans le milieu scolaire, comptant dans ses rangs de nombreux professeurs d'histoire-géographie. L'empire reste présent dans les imaginaires : les expositions coloniales se succèdent, comme à Marseille en 1922, à Bordeaux en 1923, à Strasbourg en 1924, ainsi que les exhibitions d'indigènes. Il y a aussi eu une contribution financière de l'Empire à la guerre : 27 millions de francs et 600 000 souscriptions à des emprunts de guerre (levés chez les colons voire la bourgeoisie/l'aristocratie

indigène). Les troupes coloniales défilent fièrement aux côtés de Mangin lors du défilé de la victoire du 14 juillet 1919.

Des leaders indigènes déçus. Mais il y aura une faible reconnaissance sur le plan des droits politiques et juridiques. Pourtant des mouvements, issus le plus souvent des élites colonisées et des milieux anciens combattants, présentent des revendications sur la base de l'« impôt du sang » payé. Deux officiers réclament par exemple compensation financière et naturalisation : le lieutenant Abd el-Kader Mdemba, le fils du fama (=roi) de Sansanding et le sous-lieutement Amadou Touré, le fils de Samory, tous deux affectés au 10e régiment de tirailleurs sénégalais. Devant l'immobilisme des autorités, certaines en viennent à faire appel à des autorités étrangères. En Algérie, les réformes sont là mais jugées insuffisantes. Certes, en 1919, la loi Jonnart, du nom du gouverneur de l'Algérie, ouvre en théorie l'accès des musulmans à la citoyenneté française, tout en affirmant le principe de l'égalité d'accès aux fonctions et emplois publics entre colons et indigènes. Mais les candidats à la naturalisation (hommes uniquement) doivent avoir au moins 25 ans, être propriétaire ou fermier ou avoir servi dans l'armée. Le dispositif déçoit largement d'autant que le code de l'indigénat est rétabli en 1920. Le petit fils de l'émir Abd-el-Kader, le capitaine de l'armée française Khaled El-Hassani Ben El-Hachemi, écrit le 23 mai 1919 au président américain Wilson (reconnu comme une autorité morale et une référence pour son discours des « 14 points » de 1918 et ses idées – certes parfois mal comprises – sur le « droit des peuples à disposer d'euxmêmes ») une lettre pointant le contraste entre l'impôt du sang et « des lois spéciales qui feraient honte aux barbares » de la part des Français. La missive restera sans suite. Il relance ensuite le mouvement des Jeunes Algériens, réclamant l'égalité de droit et l'abolition du code de l'indigénat. Blaise Diagne, député des quatre communes du Sénégal en 1914, élu maire de Dakar en 1920, favorise de son côté la réunion à Paris d'un congrès panafricain en février 1919 pour réclamer l'égalité des droits. Personnage décidément ambivalent, il se réclame également du wilsonisme. La contestation déborde par ailleurs de la seule Afrique française : l'Annamite Nguyen Aï Quoc, le futur Ho Chi Minh, publie en 1919 un manifeste « Revendications du peuple annamite » et se rapproche des communistes français et internationaux (l'Internationale communistes, ou Komintern, ou IIIe Internationale créée par Lénine).

Au-delà des symboles, persistance de visions stéréotypées du « sauvage ». Mais une reconnaissance sera quand même accordée, sur le plan mémoriel uniquement. La Direction des troupes coloniales fait ériger en 1924 un monument aux Héros de l'Armée noire à Reims en 1924, avec son double à Bamako. A Dakar, un monument dit « Dupont et Demba » célèbre l'union entre la France et l'Afrique. La reconnaissance du rôle des soldats noirs profite surtout à l'Afrique de l'Ouest (AOF). Cependant, l'image de l'Empire n'évolue guère dans les manifestations de culture coloniale dans les années 1920. Les pratiques d'avant-guerre se reproduisent par exemple lors de l'exposition coloniale de Strasbourg en 1924. Il s'agit d'une initiative privée lancée par le propriétaire du journal *Dernières nouvelles d'Alsace* qui reçoit le soutien des pouvoirs publics. L'originalité de cet évènement tient en sa mission : il s'agit d'apprendre au public alsacien, allemand il y a encore quelques années, ce qu'est l'Empire français qui s'est constitué dans l'intervalle depuis 1871. On compte 3000 exposants,

107 jours de manifestation, et une reconstitution de village africain, bâti par Aimé Bouvier, spécialiste des expositions d'indigènes à la Belle Epoque (75 Africains sont recrutés pour une « exhibition »).

Naissance d'une vive contestation anticoloniale, à cheval entre colonies et métropole. Mais les mouvements de contestation de la présence française se développent, nourris par quelques accidents, comme la famine de 1920 en Algérie qui fait environ 30 000 morts à l'hiver. Les administrateurs coloniaux ont peur d'un complot « indigéno-bolchévique » (car les communistes et la IIIe Internationale sont farouchement anticolonialistes). En Algérie, les « ligues civiques » de Charles Collomb se chargent de briser les grèves, poursuivre les communistes et militants nationalistes arabes: Collomb est par ailleurs un admirateur des « chemises noires »; du mouvement fasciste de Mussolini en Italie. Le code de l'indigénat s'applique toujours : levé pendant la guerre, il est rétabli en Algérie en 1920. L'émir Khaled voit sa liste électorale invalidée à Alger en 1919. Les gouverneurs sont toujours réputés pour leur autoritarisme, les cadres sont formés en vase clos à l'Ecole coloniale (rebaptisée l'Ecole nationale de la France coloniale) et sont incapables de penser toute évolution des cadres de l'Empire. Les autorités cherchent également à freiner les mouvements de migration. En 1924, on enregistre 71 000 départs vers la métropole, principalement venant d'Algérie. Le lobby des colons parvient à vite faire diminuer le volume à 25-30 000 par an. Les colons voyaient d'un mauvais œil les musulmans d'Algérie bénéficier de meilleurs salaires en métropole où ils ont tendance à se politiser (au contact des communistes par exemple) puis à diffuser des idées « rouges » ou indépendantistes lors de leur retour en Algérie. Par exemple, Messali Hadj s'installe à Paris en 1923 et fonde en 1926 le mouvement nationaliste de l'Etoile nordafricaine pour animer la contestation indigène. Dès 1927, il revendique l'indépendance de l'Algérie. On trouve de fait un vivier d'indigènes politisés en France, le plus souvent des tirailleurs qui ne sont pas rentrés au pays après 1918 et qui vivent dans les grandes villes, surtout Paris, parmi le petit prolétariat urbain (plongeurs de restaurant, chauffeurs de taxis, ouvriers du bâtiment...). Comme Lamine Senghor, né à Joal (sud de Dakar) en 1889 : tirailleur sénégalais, il participe à une mutinerie au camp de Fréjus pendant la guerre. Après-guerre, il reste en France, embauché à la Poste à Paris, dans le XIXe arrondissement, où il vit auprès du petit peuple. Il se rapproche des communistes et écrit dans le *Paria*, qui se définit comme le journal des indigènes communistes de Paris. Il critique aussi virulemment Blaise Diagne, qu'il juge hypocrite. Il s'enthousiasme pour la guerre du Rif (cf ci-dessous). Il meurt en 1927 de maladie pulmonaire, lointaine conséquence de l'inhalation de gaz toxiques pendant la guerre.

2/ Malgré tout, des aménagements et des transformations, mais limités

Un resserrement des liens économiques entre métropole et colonies. En 1924, l'empire colonial devient le 2ème partenaire commercial de la France. En 1928, il occupe la première place. La part des exportations destinées aux colonies passe du 1/10 du total avant 1914 à 1/6 en 1928. La part des importations provenant des colonies passe de 1/11 en 1913 à 1/8 en 1928. L'empire devient un débouché majeur pour les productions anciennes (textiles, sucres, papier, boissons alcoolisées, corps gras alimentaires...). On peut résumer la structure des échanges français avec cette formule de l'historien Jacques Marseille : « A industrie déclinante, débouché colonial privilégié ; à industrie montante, débouché étranger privilégié ». On retrouve l'idée de l'empire vu

comme marché captif pour une industrie ou un commerce français qui ne veulent pas se moderniser. Le marché colonial favorise en France la persistance des structures industrielles les moins concentrées et les moins capitalistiques. A un moment de modernisation décisif pour le capitalisme français, les colonies ancrent toujours le pays dans le « XIXe siècle »... L'Empire est une « rente de situation » pour un patronat français peu entreprenant. Les colonies ne sont pas non plus un réservoir-miracle : l'empire produit surtout du vin (Algérie), des céréales, des oléagineux et des minerais. Mais peu de laine, par exemple, malgré les tentatives de la chambre de commerce de Tourcoing pour améliorer les ovins de Madagascar. Jacques Marseille montre aussi l'archaïsme en matière de politique économique de la métropole : les efforts des partisans de l'ouverture libérale du marché colonial et d'un développement économique volontariste fondé sur l'investissement et l'industrialisation échouent face aux résistances des partisans du protectionnisme et d'une vision mercantiliste voyant l'Empire comme un réservoir de matières premières et un débouché pour les produits métropolitains. Les rendements de 20 à 120% des placements dans les sociétés d'outre-mer n'incitent guère à innover.

Le plan Sarraut (1921) et ses retombées. Une idée de relance et de rénovation de la politique coloniale est pourtant portée pendant toute l'entre-deux-guerres par Albert Sarraut, député radical de l'Aude, élu depuis 1902, gouverneur d'Indochine en 1911 et 1914 et entre 1916 et 1919. Il est ministre des Colonies en 1920-1924 et entre 1932 et 1933. Il propose à la Chambre en 1921 un « plan Sarraut » qui consiste en un « vaste programme de travaux publics d'intérêt national à exécuter dans les colonies françaises et dans les protectorats placés sous l'autorité du ministre des Colonies ». Il publie plusieurs ouvrages dont La mise en valeur des colonies françaises en 1923, ou Grandeurs et servitudes coloniales en 1931. La mise en valeur économique est pour lui le prolongement de la mission civilisatrice du colonisateur. Il faut développer les ports, les chemins de fer, les routes, les entrepôts, les réseaux d'adduction d'eau... Il faut un emprunt colonial et affecter aux colonies une partie du paiement des réparations allemandes, au montrant astronomique fixé en 1921. Il faut développer aussi le commerce : la philosophie du programme Sarraut est d'accroître les achats sur l'Empire, malgré leur surprix par rapport au marché mondial, afin d'économiser ses devises dans un contexte d'inflation et de menace sur le franc. En 1922, l'empire devient le deuxième fournisseur de la France derrière les Etats-Unis et le premier en 1928. Mais le coût du projet effraye, les parlementaires finissent par faire couler le rapport Sarraut après de longs mois de discussion dans un régime parlementaire qui est de plus en plus critiqué en métropole pour sa tendance à la paralysie. Ne subsistent du plan Sarraut que quelques réformes portant surtout sur l'Afrique du Nord et l'Indochine (là-bas, réforme de l'enseignement secondaire et ouverture de l'université d'Hanoï). En 1928, l'essayiste Paul Archambault écrit *La Plus Grande France* et exhorte à développer l'empire mais, ce faisant, il ne peut que rappeler les faiblesses de l'empire colonial français (par rapport au britannique) : le peuplement français est toujours faible, l'administration est toujours lourde et paradoxalement inefficace car morcelée, les investissements sont mal conçus.... Par ailleurs, ces investissements sont 64% d'origine privé sur la période 1915-1929, les fonds publics sont en recul. Les domaines les plus attirants demeurent l'Algérie et le Maroc, considéré comme une sorte de nouveau « Far West » depuis la Belle Epoque. En AEF, les investissements concernent les mines. Là-bas, les grandes compagnies concessionnaires disparaissent vers 1929, assez logiquement à l'expiration de la concession. Celles signées dans les années 1920 sont plus petites et les contrats contiennent un cahier des charges impliquant des engagements de mise en valeur.

Des chantiers parfois humainement désastreux. Toutefois un tiers des investissements extérieurs français en 1929 se fait quand même dans l'empire : ils permettent le développement du chemin de fer à Madagascar, l'électrification des villes d'Algérie, la modernisation des ports d'Oran, d'Alger, de Tanger ou de Casablanca. Des projets d'aménagement sont avancés pour développer également l'Afrique noire, mais ils utilisent toujours la ressource du travail forcé. Pourtant, des réformes dans le domaine du droit du travail et de la justice sont promises après la guerre pour apporter une meilleure protection aux indigènes mais ces efforts sont encore une fois stoppés par les colons et les compagnies concessionnaires. Prenons l'exemple du chemin de fer du « Congo-Océan » en AEF : il s'agit d'un projet de ligne de 500km devant relier Pointe Noire, sur la côte, à Brazzaville. Les travaux débutent en 1921 et durent jusqu'en 1934 sous l'égide de l'administration coloniale, la Société de construction des Batignolles et plusieurs entreprises privées. La publicité autour du projet en métropole repose sur des images de nature exotique et luxuriante ; sur l'idée d'une œuvre de civilisation et de modernisation de l'Afrique par la colonisation. En réalité, le prix humain est terrible. Les 130 000 ouvriers africains recrutés sont mis au travail forcé. Des personnalités comme l'écrivain André Gide ou le journaliste Albert Londres (qui est par ailleurs connu à l'époque pour sa dénonciation du bagne de Cayennes en 1923) vont dénoncer ces pratiques. André Gide écrit en 1927 à son retour Voyage au Congo et lance une campagne en métropole contre les compagnies concessionnaires. Les maladies, les conditions de travail et d'hygiène, le mauvais ravitaillement en milieu hostile, les mauvais traitements des contremaîtres entraînent la mort d'entre 16 000 et 23 000 travailleurs indigènes, soit 20% de la main d'œuvre, sur le projet ferroviaire. Albert Londres le dénonce dans Terre d'ébène en 1929 : il compare les chantiers du Congo-Océan à des fosses communes. Déjà, à propos de l'AEF en général, en 1921, le guyanais René Maran, administrateur colonial, révolté par les pratiques observées au Congo, dénonce la « civilisation française qui bâtit son royaume sur des cadavres » dans son roman Batouala, véritable roman nègre, prix Goncourt en 1921. Sur le chantier du Congo-Océan, les travailleurs mobilisés étaient issus de toute l'Afrique française, y compris d'AOF pour certains. Ils ont été des vecteurs de diffusion d'épidémies diverses. Dans Aux origines du Sida, enquête sur les racines coloniales d'une pandémie (2019), Jacques Pépin estime, à la lecture des descriptions de travailleurs malades et agonisants dans les archives de l'administration coloniale, qu'il s'agissait sans doute de malades du Sida, des décennies avant la « découverte » mondiale du virus. Mais on sait aujourd'hui que le VIH est issu du chimpanzé et que, 60 ans avant de devenir une pandémie à l'échelle de la planète, est sans doute passé accidentellement du singe à l'homme au Cameroun au début des années 1920, ce qui rend plausible l'analyse de Pépin. Outre le Congo-Océan, le plan Sarraut prévoyait aussi la réalisation d'un Transgabonais qui ne verra jamais le jour cependant. En AOF, le chemin de fer Dakara-Bamako est achevé en août 1923, dans des conditions moins coûteuses et dramatiques que pour le Congo-Océan.

L'automobile dans les colonies. Dans les années 1920, le développement de l'automobile pose la question des infrastructures routières dans les colonies : aux voies de chemin de fer succèdent la construction de routes : entre Rufisque et Dakar au Sénégal, un réseau routier moderne au Maghreb... L'industriel André Citroën,

proche de Sarraut, propose un projet de liaison régulière transsaharienne. Il organise également entre octobre 1924 et juin 1925 une « Croisière noire », à savoir une expédition automobile pour faire connaître la marque et ouvrir une ligne motorisée à travers les colonies françaises d'Afrique noire. L'aventure est un grand succès médiatique et commercial mais le projet de ligne automobile entre Colomb-Béchar et Tombouctou porté par la compagnie transafricaine de Citroën (la CITRACIT) échoue. La Société de Géographie a apporté sa caution scientifique à la Croisière noire. Mais cette dernière a eu un effet contradictoire : tout en vantant l'aventure des colonies à travers le périple automobile, elle a souligné le retard de développement économique et infrastructurel dans lequel se trouvaient ces dernières. L'état rudimentaire, voire l'absence de routes praticables, permettait a contrario de souligner la robustesse des autochenilles Citroën... Les efforts sont réels (le réseau routier de l'Oubangui est passé par exemple de 340 à 4000 km de 1918 à 1925) mais très insuffisants à l'échelle des immenses territoires africains. Et aucune ligne régulière ne sera finalement mise en place après la course de Citroën. Beaucoup de discours, peu de réalisation, comme bien souvent en matière de projet colonial. La mise en valeur de l'espace colonial relève souvent plus du domaine de la propagande et des représentations que des réalités, à la traîne...

3/ Des insurrections coloniales sévèrement réprimées : la guerre du Rif et autres cas

Aux origines de la guerre du Rif au Maroc (1921-1926). Attardons-nous sur un exemple de répression dans les colonies qui a eu un écho international : la guerre du Rif, au Maroc, sous protectorat français et espagnol depuis 1912. Une grande partie de la région montagneuse du Rif reste inexplorée et les frontières des territoires français et espagnols y sont très floues. En théorie, la majeure partie du Rif revient à l'Espagne. En 1919, cette dernière essaye de conforter sa mainmise dans la zone : en créant en août 1920 le tercio des Extranjeros ; la légion étrangère espagnole (sous la direction du général Millan Astray et du jeune Francesco Franco). En 1921, éclate un conflit avec une rébellion de la tribu des Beni Ouraghiel, dirigé par le chef Ald el-Krim, ancien allié des Espagnols. Mais il leur inflige une série de revers terribles. En juillet 1921, lors du « désastre d'Anoual », plusieurs milliers de soldats espagnols sont tués. Abd el-Krim proclame alors l'indépendance de la République du Rif le 18 septembre 1921, puis se fait proclamer émir en 1923 et fait prêter allégeance à de nombreuses tribus, formant la République confédérée des tribus du Rif le 1^{er} février 1923. Les Espagnols contre-attaquent et commettent des crimes de guerres : ils utilisent notamment du gaz moutarde de guerre et bombardent avec l'aviation de combat, sous les ordres du dictateur - général Primo de Rivera. Les Français restent neutres au départ. Mais les Espagnols leur reprochent de faire le jeu des rebelles. Ils sont mirs hors-jeu puis Abd el-Krim, en proie aux divisions internes de son jeune Etat (qu'il tente même de faire reconnaître à la SDN), attaque les Français. En France, le gouvernement du Cartel des gauches est divisé sur la politique à adopter, les relations sont mauvaises avec le Maréchal Lyautey qui est toujours le Résident général du Maroc. Les communistes s'enthousiasment en revanche en métropole pour Abd El-Krim. Lyautey réagit par la force et obtient du renfort de Paris. Mais les prises de décision sont ralentis par l'instabilité ministérielle et la chute du gouvernement Herriot en avril 1925. Les Rifains sont par ailleurs des adversaires redoutables : ils ont récupéré de l'artillerie et des armes modernes chez les Espagnols, sont rompus aux tactiques de guerre et de guérillas. Les affrontements se transforment en guerre coloniale. Certains historiens parlent même de « guerre totale » sur le terrain dès 1925 en raison du réemploi de méthodes de la Grande Guerre : on déploie de l'artillerie lourde (des obusiers Schneider de 152 mm), on envoie les chars Renault FT17, l'aviation, la marine (pour bombarder depuis le large)... L'emploi de gaz de combat est même envisagé : Lyautey réclame de l'ypérite pour atténuer ses pertes mais le gouvernement français ne lui fait livrer que des obus explosifs. Les observateurs parlent « d'orages de feu et d'acier », rappelant les descriptions de la guerre de tranchées. Des bataillons malgaches sont mobilisés, mais la guerre s'enlise. Lyautey est finalement destitué au profit de Pétain qui va s'imposer encore une fois comme un héros français. Pétain reçoit les pleins pouvoirs militaires le 3 septembre 1925. Lyautey démissionne de son poste de Résident, remplacé par Théodore Steeg.

Des répercussions politiques en métropole (et à l'international). Les communistes torpillent en métropole l'action du gouvernement. L'Humanité publie en septembre 1925 un télégramme de félicitations envoyé à Abd El-Krim : « Après la victoire définitive du peuple marocain sur les impérialistes espagnols, le PCF continuera avec le prolétariat français et européen, la lutte contre tous les impérialistes français y compris jusqu'à la libération complète du sol marocain ». Pierre Sémard, Marcel Cachin, Paul Vaillant-Couturier dénoncent les collusions entre l'armée, les intérêts économiques et la politique impériale française. Le PCF dénonce la « guerre des banquiers et des capitalistes » menée au Maroc depuis l'avant-guerre. Le député communiste de Saint-Denis Jacques Doriot dénonce aussi une « besogne d'expropriation et de meurtre » de la part de l'armée française. Les communistes français participeront par la suite à la Ligue contre l'oppression coloniale et l'impérialisme fondée à Bruxelles en 1927. Albert Sarraut dénonce la même année dans un discours à Constantine l'insurrection coloniale que fomenteraient les communistes : « le communisme, voilà l'ennemi ». Les socialistes réclament de leur côté la paix et la médiation de la SDN. La guerre continue de trainer, malgré les moyens exceptionnels accordés à Pétain. 80 000 hommes sont envoyés sur le terrain fin 1925. Abd El-Krim a des soutiens internationaux, dont le Riff Committee fondé par Gordon Canning, un ancien officier britannique, admirateur du chef marocain et qui s'appuie sur la SDN pour faire avancer la solution d'une paix de compromis. En avril 1926, il parvient à faire ouvrir une conférence internationale à Oujda mais c'est un échec. Dans le même temps, les Rifains fatiguent enfin, fragilisés par d'intenses campagnes de bombardement et les pénuries. En mai 1926, 150 avions de combats français et espagnols lancent une dernière offensive sur le Rif qui s'effondre. Le 27 mai 1926, la République du Rif est dissoute et Abd El-Krim est fait prisonnier : il est exilé à la Réunion. La guerre du Rif aura fait 10 000 morts environ dans chaque camp (Rifains, Français, Espagnols).

La révolte du Kongo-Warra en AEF (1928-1931). Il y a quelques soulèvements ailleurs entrainant également une répression féroce. En 1928-1929, a lieu la révolte du Kongo-Warra, dans le nord du bassin du Congo. Il s'agit d'une révolte tournée initialement contre une compagnie forestière française, mobilisant rapidement les travailleurs épuisés et révoltés du chantier du Congo-Océan. Les recrutements forcés et le poids de l'impôt dans la région nourrissent des révoltes paysannes endémiques qui s'agrègent à ce mouvement multiforme de 1928. On parle de « guerre des grottes » (où se cachent les insurgés et il y a sans doute eu des « enfumades » comme

du temps de la conquête de l'Algérie dans les années 1840) ou de « guerre du manche de houe » (ou Kongo-Warra qui désigne le « bâton de commandement du prophète »). Elle dure jusqu'en 1931. De nature mysticoreligieuse, elle est menée par le féticheur Karnou, touchant surtout la population baya de l'Oubangui, et repose aussi sur les vieilles ligues lignagères qui permettent de mobiliser des chefs de guerre, pour lever près de 50 000 combattants au total. La révolte s'est étendue ensuite au Gabon, au Tchad, au moyen Congo... La répression est très brutale : des milliers de morts et on estime que la population de la région a diminué de 30% dans les années 1920 sous l'effet du travail forcé, de la répression de cette révolte mais aussi des maladies se répandant après la « pacification ». En métropole, L'Humanité dénonce la « colonisation sanglante » à propos de la révolte du Kongo-Warra. Mais les communistes sont un peu embarrassés, eux qui veulent plaquer à tout prix sur les révoltes coloniales leur lecture en terme de lutte des classes. Déjà, à propos de la guerre du Rif, les radicaux et socialistes s'étaient moqués d'eux en leur faisant remarquer qu'Abd el-Krim n'était pas vraiment un camarade, mais plutôt un « chouan islamique ». Ici, le sorcier Karnou n'est pas vraiment un personnage digne de profiter de la solidarité prolétarienne... Toujours est-il que la révolte du Kongo-Warra s'inscrit dans une longue histoire de violence en AEF: à la même époque, l'écrivain Louis-Ferdinand Céline livre une description terrible de la mise en coupe réglée de la région par les compagnies concessionnaires dans Voyage au bout de la nuit (1932). Céline décrit la fictive « compagnie Pordurière », en réalité inspirée par la compagnie forestière Sangha-Oubangui.

L'insurrection druze en Syrie (1925). Enfin, au Proche-Orient, on relève aussi de l'agitation anticoloniale. En Syrie, éclate en 1925 la grande révolte des Druzes, une confrérie musulmane (contre laquelle la France de Napoléon III était déjà intervenue en 1860, cf chapitre 1). La contestation porte ici sur le gouvernement mandataire français et prend la forme d'une guérilla que l'armée française aura de la peine à combattre. En octobre 1925, la « guerre nationale » est décrétée et les rebelles, avec des complicités, font même se soulever plusieurs quartiers de Damas qui prennent d'assaut le palais du haut-commissaire français. Le général Gamelin décide de faire bombarder les quartiers en question pendant trois jours, suscitant un débat à la Chambre des Députés et à la SDN où plusieurs pays (dont l'URSS) accusent la France de crimes de guerre (les Etats-Unis aussi mais hors-SDN). L'insurrection finit par s'essouffler en 1926. Près de 40 000 soldats, de l'artillerie lourde, des chars FT17 et des dizaines d'avions ont été mobilisés. Le haut-commissaire Henry de Jouvenel fait passer quelques mesures libérales. Le conflit aura fait 10 000 morts environ dans la population syrienne et environ 4000 morts du côté des forces françaises.

III/ Les « années folles » et les espoirs de paix durable, dans la seconde moitié des années 1920

A/ Les « années folles », entre prospérité économique et effervescence culturelle

1/ Le retour de la croissance et la modernisation économique

Croissance et encadrement de l'Etat. Sur le plan des dynamiques macro-économiques, au niveau occidental, la Grande Guerre n'a été qu'une « parenthèse » dans un cycle de croissance de Kondratieff qui n'atteindra s a fin qu'au tournant des années 1920-1930. Rapidement, après les années d'inflation, le chômage revient à des

taux très faibles et les niveaux de production de l'agriculture et de l'industrie réatteignent le niveau d'avantguerre dès 1924. Comme on l'a dit, les désordres monétaires sont vites maitrisés par Poincaré. 1927 est l'année d'une reprise importante des exportations. Les années 1924-1930 sont surnommées les « six fabuleuses » par l'historien de l'économie Denis Woronoff. On a une croissance de la production industrielle de 5% par an, une croissance de la productivité de 3 % par an, le plein emploi et un record absolu de la production de charbon en 1930. Il faut dire aussi que la France a récupéré ses provinces perdues de l'Est au tissu industriel moderne, riche en matières premières (charbon, fer, potasse). Les productions de ces régions ont été exemptées de droits de douanes pendant 5 ans après leur réintégration, pour les exportations à destination de l'Allemagne pour ne pas bouleverser les équilibres économiques d'avant la restitution. Cependant, les caractéristiques de l'économie française se maintiennent : la croissance « dualiste » qui demeure, source de fragilité structurelle (en 1931, 44 % des entreprises comptent moins de 20 salariés ; et 65% de la population active dans le commerce travaillent dans des boutiques de 5 personnes maximum), et une part qui demeure faible dans le commerce mondial. L'Etat poursuit sur son consensus de « synthèse républicaine » : la République repose sur l'idéal d'une démocratie de petits propriétaires travailleurs. Mais l'Etat intervient directement dans certains secteurs jugés stratégiques ou essentiels à l'aménagement du territoire comme les infrastructures de transport ou encore le pétrole. Une loi est votée en 1921 sur la mise en valeur du Rhône pour en faciliter la navigation, l'irrigation et l'exploitation des ressources hydroélectriques. Elle débouche sur la création en 1933 de la Compagnie nationale du Rhône. L'aménagement des fleuves (Rhône et Rhin) montre que la France, à l'instar des autres grands pays industriels dont les Etats-Unis qui construisent le Hoover Dam, se lance dans de grands travaux d'infrastructures pour moderniser le pays et faciliter la circulation des flux d'énergie et de marchandise. En 1924, est créée la Compagnie française des pétroles, dont l'Etat est actionnaire à 25%.

Les entreprises françaises, grandes et petites. La taylorisation, pleinement assumée, se poursuit dans les entreprises. Les atouts sont les mêmes qu'avant 1914 : la chimie, l'électricité et l'automobile, derrière quelques grandes entreprises comme Peugeot, Citroën ou Renault. Le secteur bancaire continue de se développer, avec une tendance à la concentration (les trois plus grands établissements sont le Crédit Lyonnais, la Société générale et le Comptoir d'Escompte) tandis que les banques régionales/locales sont en régression. Quant aux PME, elles concourent tout de même au dynamisme français des années 1920, comme l'a montré l'historien de l'économie Michel Lescure. Prenons l'exemple de la TRECA, entreprise de tréfilerie et de câblerie, démarrant à Puteaux (banlieue parisienne) et devenant rapidement leader international du marché des câbles et des fils d'acier spéciaux pour les secteurs de l'automobile et de l'aviation. Elle dépose de nombreux brevets sur ses innovations technologiques. Elle triple son chiffre d'affaires de 1926 à 1929. Mais les grandes entreprises se développent également : la Grande Guerre a été une « énorme révolution industrielle » selon Albert Thomas. En 1919, les usines Renault ouvrent une usine géante sur l'île Seguin à Boulogne-Billancourt. 30 000 ouvriers travaillent dans cette « usine – monde ». Enfin, l'économie reste libérale, malgré la création en 1925 du Conseil national économique, organe consultatif. Il s'agit d'un forum de discussion et de débats entre syndicats, représentants patronaux, experts et hauts fonctionnaires. L'idée que l'Etat doive intervenir davantage dans

l'économie fait son chemin depuis le temps de l'économie de guerre. Au sein du Parti radical, une pareille réflexion se retrouve dans le groupe dit des « Jeunes Turcs » qui préconise une réforme de l'Etat destinée à renforcer l'Exécutif et à accroître la représentativité des forces socio-économiques, ainsi qu'un contrôle de l'Etat sur la vie économique.

2/ L'esprit des années 1920 : mœurs, scène artistique et littéraire, nouvelles pratiques culturelles

La figure subversive de la « garçonne ». Les « années folles » sont aussi celles d'une relative libération des mœurs. Le symbole de cet esprit nouveau est un roman à succès de 1922 : La garçonne par Victor Margueritte. L'ouvrage est symboliquement paru le 21 novembre, le jour même où le Sénat refuse d'examiner la proposition de loi des députés Briand et Viviani votée en 1919 accordant le droit de vote aux femmes en récompense de leur investissement pendant la guerre. Ce qui déçoit les milieux féministes d'avant-guerre, comme celui du journal La Citoyenne d'Hubertine Auclert, décédée en 1914, qui revendiquaient le droit de vote sur le modèle des « suffragettes » britanniques ou américaines (qui, elles, obtiennent le droit de vote après-guerre, tout comme les Allemandes sous la République de Weimar). Mais le Sénat français défend une vision conservatrice de la famille et de la société. Il rejettera la proposition de loi encore en 1922, 1925 et 1936. Mais, dans le roman en question, l'héroïne, Monique, incarne une femme libérée, cheveux coupés courts : elle boit, elle fume, elle se drogue, elle s'essaye aux amours lesbiens... C'est un scandale mais aussi un succès : 1 million d'exemplaires vendus en 1929. L'ouvrage se termine cependant bien aux yeux de la morale traditionnelle : l'héroïne rentre dans le rang et épouse un ancien combattant... Aussi, l'ouvrage est un témoignage sur la réalité et les limites de l'émancipation féminine dans les années 1920. Face à lui, les catholiques montent au créneau mais les communistes aussi. L'Humanité écrit en 1922 : l'affranchissement de la femme pour elle [l'héroïne du roman] c'est la pratique de tous les vices, la luxure, la dépravation... ». Marguerite est défendu par des féministes comme Madeleine Pelletier, mais il se voit retirer sa légion d'honneur en 1923. N'empêche que La garçonne a intégré le paysage culturel des années 1920.

Les (nouveaux) combats des féministes. Mais l'émancipation des femmes par le travail n'a pas été au rendezvous, malgré les espoirs de la Grande Guerre. En 1919, en marge de la Conférence de la paix, les féministes avaient tenu leur propre conférence en parallèle : la conférence féminine (ou conférence des femmes) interalliée, de Paris, qui réunissait les féministes de nombreux pays. Il y fut question du droit au travail, qui divise les féministes, entre les féministes protectionnistes réclamant une législation spécifique au travail des femmes (pour les "protéger") et les féministes libérales qui veulent une législation unique pour les deux sexes. C'est le cas de la Ligue du droit des femmes représentée par Maria Vérone, défendant la stricte égalité au travail. Dans les années 1920, les femmes restent cantonnées à des professions subalternes, dont des métiers en plein essor comme la dactylographie. Les « tapeuses » incarnent le nouveau salariat féminin mais aussi des métiers du tertiaire : téléphonistes, télégraphistes, employées de bureau au sens large. Notons enfin pour les femmes que l'idée selon laquelle elles ne voudraient plus faire d'enfants « chair à canon » relève du cliché. Ce comportement est limitée à la bourgeoisie urbaine. La majorité des femmes et des féministes acceptent en réalité la maternité comme un rôle essentiel dévolu à la femme (comme le fait le Conseil national des femmes

françaises). Elles ne s'opposent pas alors aux lois qui durcissent la pénalisation de l'avortement en 1920 et 1923. Mais elles continuent de réclamer le droit de vote, notamment l'Union française pour le suffrage des femmes, fondée en 1909 et animée par Cécile Brunschvicg. En 1928, 350 000 femmes sont membres d'une association suffragiste. Certaines s'enchainent pour protester devant le Palais du Luxembourg (siège du Sénat). En 1929, une manifestation féministe est même interdite, par crainte des débordements. On remarque toutefois l'émergence d'associations plus à gauche et politisées. En 1923, est organisée une semaine internationale des femmes, par le PC et la CGTU. Elle est couplée à des thèmes plus politiques comme la défense de l'URSS ou le désarmement. On note des avancées sur le plan scolaire comme la création du baccalauréat féminin en 1919, l'alignement des enseignements filles-garçons en 1924. Enfin, Irène Joliot-Curie, fille de Marie Curie, incarne la figure de la femme scientifique dans l'entre-deux-guerres. Elle obtient le Prix Nobel de chimie avec son mari en 1935 pour ses travaux sur la radioactivité.

Effervescence culturelle et artistique. Dans le domaine des Beaux-Arts, la guerre a eu également un impact : son absurdité mais aussi sa modernité, avec le machinisme. Beaucoup de peintres cubistes ont d'abord été marqués par la culture de guerre : Fernand Léger, Max Ernst. Le cubisme existait déjà comme avant-garde avant 1914, et des peintres cubistes ont été employés par les services de camouflage militaire. Léger va s'inspirer de la guerre dans ses tableaux, lui qui se disait « fasciné par la beauté plastique de la culasse ouverte d'un canon ».... L'expressionisme et le futurisme italien sont des courants artistiques et de pensée nés avant 1914 et dont la vision est prolongée par l'expérience de la guerre machiniste et moderne. Mais s'il faut citer un mouvement né de la guerre et de son rejet, c'est le mouvement Dada, né à Zurich, en Suisse neutre en 1916, au Cabaret Voltaire. Le mouvement regroupe des artistes, des poètes et des écrivains qui veulent remettre en question les frontières de l'art, soit une manière de critiquer les frontières nationales (dont la défense a conduit à la guerre). « Dada dit merde à tout » est le mot d'ordre du mouvement, selon le poète roumain Tristan Tzara qui s'installe ensuite en France. L'une des œuvres les plus célèbres et subversive du mouvement est l'urinoir de Marcel Duchamp intitulé Fontaine (1917). C'est un Ready made, soit un objet déjà créé mais transformé en œuvre d'art par le regard de l'artiste. C'est donc le début de l'art contemporain où le concept prime désormais sur la beauté plastique des œuvres. Après-guerre, le mouvement se diffuse à Londres et à Paris, là-bas autour de la librairie Au sans pareil, qui organise par exemple une exposition Max Ernst en mai 1921. Picasso sera influencé par Dada. Marcel Janco fait des masques dadas qui évoquent le visage des gueules cassées. Il y a un rejet officiel de la politique, des institutions et du patriotisme : en mai 1921, le mouvement dada français organise le faux procès de ... Maurice Barrès parce qu'il incarnait le nationalisme du début du siècle, et l'accusant d'avoir été « le rossignol des carnages » dans son éloge de l'Union sacrée. Lors du « procès », le poète Benjamin Péret vient habillé en « soldat inconnu allemand », une provocation qui passe mal dans l'opinion : Dada est trop subversif. Mais Dada accouche directement d'un autre mouvement, tout aussi abstrait et absurde, mais moins agressif: le Surréalisme qui va beaucoup compter pour la réputation de Paris, toujours capitale internationale des Arts dans l'entre-deux-guerres. Le manifeste du surréalisme est publié par André Breton et Philippe Soupault en 1924. Les surréalistes aiment le mélange des genres. Les récits de rêve, mettant en œuvre les principes de la psychanalyse de Freud, sont au cœur de leurs œuvres picturales ou littéraires. Le surréalisme est défini par Breton comme une « automatisme psychique, pur par lequel on se propose d'exprimer, verbalement, soit par écrit, soit de toute autre manière, le fonctionnement réel de la pensée. Dictée de la pensée, en l'absence de tout contrôle exercée par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique ou morale ». Le surréalisme a aussi ses peintres comme l'Espagnol Salvador Dali ou le belge René Magritte. Par ailleurs, en peinture en général, en 1925, le critique d'art et écrivain André Warnod parle toujours de « l'école de Paris » : Montparnasse est toujours le berceau de la peinture. Beaucoup de peintres juifs originaires d'Europe centrale viennent s'y installer comme Marc Chagall ou Chaïm Soutine, ou encore le Russe Serge Poliakoff. Les Américains aussi adorent Paris et participent à la bohème parisienne, telle la collectionneuse Gertrude Stein qui reçoit chez elle des écrivains comme Hemingway, Dos Passos ou Fitzgerald qui dépeignent dans leurs œuvres l'atmosphère légère de la bohême parisienne de l'entre-deux-guerres.

Cultures et pratiques scientifiques, religieuses, populaires... La science française rayonne toujours avec le couple Irène et Frédéric Joliot-Curie. L'entre-deux-guerres marque aussi le renforcement de la culture de masse. Les années 1920-1930 sont l'âge d'or de la radio – TSF. Les Français s'enthousiasment pour le sport : le Tour de France est radiodiffusé à partir de 1929. Les fédérations sportives se constituent : en football en 1919, en rugby en 1920. On note la construction de stades en province ou la construction, à Paris, du stade de tennis Roland Garros en 1927-1928. Le tennis et la natation sont des sports en vogue. Les premières stations de sport d'hiver ouvrent : Chamonix en 1924, dans le contexte des JO d'hiver. Les cultures religieuses se maintiennent et se développent de leur côté. La politique du Bloc national a atténué l'application de la laïcité. Les catholiques sont toujours un milieu solidement constitué et on note même une certaine vigueur des conversions. On compte de grands intellectuels catholiques comme Paul Claudel, Emmanuel Mounier (qui fonde la revue Esprit), Georges Bernanos ou François Mauriac. On note un renouveau de la presse catholique avec l'hebdomadaire *La Vie catholique* fondée en 1924. Les catholiques ont leur mouvement de jeunesse et on assiste à l'essor du scoutisme, même s'il y a de la méfiance au départ à l'égard d'un mouvement initialement américain et protestant, fondé par Robert Baden-Powell dans les années 1910. En 1920, est créée la Fédération des Scouts de France : ils sont 72 000 en 1939. C'est là une greffe parfaite sur le corps du catholicisme de France, dit l'historien Gérard Cholvy. D'autres mouvements chrétiens naissent comme la Jeunesse Agricole Chrétienne en 1929, la Jeunesse Ouvrière chrétienne en 1925 (en échos de mouvements nés initialement en Belgique). La JOC est une réponse missionnaire à la déchristianisation des milieux ouvriers, dans un contexte de concurrence avec le socialisme et le communisme ; la JAC est dans les campagnes est une réponse catholique à la crise d'un monde rural confronté à l'intensification de l'exode rural. La guerre a été l'occasion de mettre en scène un lien entre la patrie et les religions, comme Barrès dans Les familles spirituelles de la France en 1917. Pour les juifs, le sacrifice patriotique pendant la Grande Guerre devient, après la Révolution française (qui a donné la citoyenneté aux juifs) et l'affaire Dreyfus, le 3^e acte fondateur d'une identité franco-juive. L'Islam apparaît également sur le territoire métropolitain, du fait de la migration de travailleurs d'Algérie en France. La construction de la Grande Mosquée de Paris s'inscrit dans ce contexte d'apparition et de « visibilisation » d'une nouvelle religion en France. Son fondateur Si Kaddou Benghabrit, issu d'une grande famille algérienne, avait fait carrière auprès du sultan marocain, très lié à Lyautey. Après la guerre, il fonde une association destinée à collecter des fonds pour la construction d'une mosquée à Paris qui soit un lieu de culte mais aussi d'hommage aux combattants musulmans morts pour la France. Les travaux, sont patronage de l'Etat, sont engagés en 1922 et la Mosquée est inaugurée en 1926 en présence du Président de la République Gaston Doumergue.

B/ Un esprit « nouveau » en politique extérieure... mais l'immobilisme à l'intérieur

1/ Une politique étrangère pacifiste et européiste, incarnée par Aristide Briand

Un contexte général européiste. Dans cet esprit de bienveillance et d'ouverture au nom de la paix ; de la « sécurité collective », une partie de la classe dirigeante française se laisse séduire par les idées européistes alors dans l'air du temps, c'est-à-dire les projets appelant à la création d'une Europe unifiée, économiquement et politiquement. Les plus connus sont le mouvement Pan-Europe du comte d'origine austro-hongroise Richard Coudenhove-Kalergi: dans Paneuropa, en 1923, il défend l'idée d'une union paneuropéenne. Ces mouvements ont une audience « publique » limitée mais peuvent jouer comme des lobbies auprès des milieux économiques et industriels, des autorités politiques nationales et de la diplomatie genevoise. On note également de nombreux projets de coopération économique franco-allemande entre industriels. C'est le cas de l'industriel et politicien de droite Louis Loucheur, qui le propose à la Conférence économique internationale organisée à Genève en 1927 sous les auspices de la SDN. Enfin, le 5 septembre 1929, Briand se prononce devant la Xe Assemblée de la SDN pour les « Etats-Unis d'Europe » : « je pense qu'entre des peuples qui sont géographiquement groupés, comme les peuples d'Europe, il doit exister une sorte de lien fédéral »... Mais le projet de Briand tombe vite à l'eau. La SDN décide certes en septembre 1930, de créer une modeste « Commission d'étude pour l'Union européenne »: la présidence en est naturellement confiée à Briand. La Commission tint cinq sessions de 1930 à 1932, mais Aristide Briand, physiquement épuisé, ne parvient pas à s'engager aussi pleinement que nécessaire dans cette commission qui cesse de se réunir dès 1932. Le rêve européen d'Aristide Briand avait vécu.

Le pacifisme idéaliste d'Aristide Briand. Dans l'intervalle, le triomphe du pacifisme est atteint en 1928 avec le « pacte Briand-Kellog ». Toujours à l'initiative de Briand qui a lancé l'année précédente un appel « à la nation américaine » pour inviter les Etats-Unis, isolationnistes depuis 1920, à prendre part à la régulation internationale en matière de conflit. Il trouve un tel écho chez les associations pacifistes américaines que cela oblige le gouvernement fédéral à réagir. Ce qui conduit à un geste fort en 1928 avec la signature à Paris du pacte Briand-Kellog, du nom de Briand et de Frank Kellog, secrétaire d'Etat américain, en présence de Gustave Stresemann. Le pacte est un accord général de renonciation à la guerre : cette dernière est déclarée hors-la-loi! Les signataires « condamnent le recours à la guerre pour le règlement des différends internationaux et y renoncent en tant qu'instrument de politique nationale dans leurs relations mutuelles ». La guerre est considérée comme anormale : ce n'est plus une continuation de la politique par d'autres moyens comme au XIXe siècle (selon l'adage de Clausewitz). Elle quitte le répertoire des outils diplomatiques acceptables. C'est

un tournant radical mais le texte reste une déclaration de principe. Il y a 15 pays signataires au départ, puis 63 au final, y compris l'Allemagne et l'URSS. En réalité, seul Briand croit vraiment en la portée du texte. Les Etats-Unis, comme tous les autres, n'ont eu l'impression que de signer une déclaration de principe non-contraignante. Mais la SDN va se charger de mettre en application le pacte en mettant en place des commissions de contrôle du désarmement, après une conférence tenue sur cette question à Genève en 1932.

Diplomatie culturelle française. Enfin, la France a aussi innové en politique étrangère avec l'élaboration d'une véritable diplomatie culturelle. En 1883, avait été créée à l'initiative du diplomate Paul Cambon, chef de cabinet du Président du Conseil Jules Ferry, « l'Association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger », dite Alliance française. Avant 1914, 450 comités à l'étranger et des Instituts français sont ouverts entre 1908 et 1911 à Florence, Madrid et Saint Pétersbourg... Mais la diplomatie culturelle devient vraiment un pilier de la diplomatie française dans l'entre-deux-guerres. L'Alliance française est présidée en 1919-20 par Paul Deschanel puis Poincaré de 1920 à 1925, Doumer de 1925 à 1930, puis encore Poincaré jusqu'en 1934, soit des personnalités politiques de premier plan. En 1931, l'Alliance française revendique 600 comités dans 42 pays et 300 000 élèves. Elle a une revue La civilisation française à partir de 1919. Un service au Quai d'Orsay, le Service des œuvres françaises à l'étranger, est dirigé par l'écrivain Jean Giraudoux de 1921 à 1924. De nombreux Instituts ouvrent dans l'entre-deux-guerres en Europe centrale : Belgrade en 1929, Bucarest en 1924, Zagreb en 1922, Prague en 1920, Varsovie en 1925, Amsterdam en 1933, Berlin en 1930, soit 28 instituts à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Parallèlement à cela, on note une forte influence française dans les organes de coopération culturelle de la SDN, notamment au sein de la Commission internationale pour la coopération intellectuelle en 1922 qui devient l'Organisation de coopération intellectuelle en 1931. Elle est dirigée initialement par le philosophe Henri Bergson. Tous les gouvernements français de l'entre-deux-guerres appuient cette diplomatie culturelle au nom de la « hantise du déclin » : compenser la peur de la perte de poids démographique et politique par le rayonnement culturel.

2/ Par contraste, l'atonie de la vie politique intérieure : bilan à la fin de la décennie

L'impossible réforme du régime parlementaire? Le régime fonctionne toujours selon l'esprit de la IIIe République jusqu'au début des années 1930. Populaire, Raymond Poincaré quitte cependant le pouvoir en remettant sa démission, fatigué, en juillet 1929. Avec lui, c'est la génération de la guerre qui s'en va. Succèdent d'autres hommes politiques plus jeunes et « modernes » comme André Tardieu, surnommé « l'homme au micro entre les dents » (tant il aime les discours radiodiffusés), homme de centre droit qui forme le nouveau gouvernement en novembre 1929. Dans la seconde moitié des années 1920, les appels à la réforme du système politique parlementaire se sont multipliés, sans pour autant être entendus. Pour les rédacteurs de ces essais, la faiblesse de l'Exécutif apparaît incompatible avec les difficultés du moment. L'industriel du pétrole, Ernest Mercier, fonde en 1925 le mouvement du Redressement français. L'argumentaire porte sur le renforcement des pouvoirs de l'Exécutif et sur la limitation de la marge d'action des parlementaires. Il prône également une approche technocratique (le « gouvernement des experts ») et corporatiste (pour en finir avec le syndicalisme

révolutionnaire qui divise la nation), jusqu'à la fin du mouvement en novembre 1935. Des propositions qui ne sont guère relevées.

Conclusion: C'est donc une société plus complexe et plus clivée qu'il n'y parait qui s'apprête à affronter les secousses de la crise économique mondiale, qui démarre aux Etats-Unis à l'automne 1929. Le traumatisme de la Grande Guerre a du mal à être surmonté, tandis que les failles et faiblesses du régime de la IIIe République apparaissent de plus en plus au grand jour.